

PROJECTIONS

LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DES SAINT-GERVOLAINS

N/35

ÉTÉ

2021



8

COVID-19 :
Un soutien capital au
secteur économique
et social

10

LE BUDGET,
comment ça
marche ?

16

LA CULTURE
en continu



DOSSIER

P. 04

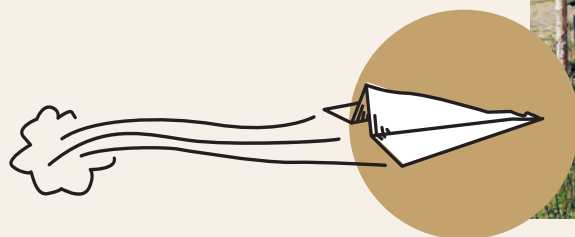
Les mobilités pour bouger vert

Poèmes

SUITE AU DERNIER NUMÉRO DE PROJECTIONS, AGNÈS DEMEURE, QUI EST VENUE RÉGULIÈREMENT EN VACANCES AU BETTEX DANS SA RÉSIDENCE SECONDAIRE, NOUS A ENVOYÉ DEUX POÈMES DE SA COMPOSITION QUI FONT ÉCHO AU DOSSIER SUR LES ALPAGES ET QUE JE VOULAIS VOUS FAIRE PARTAGER.

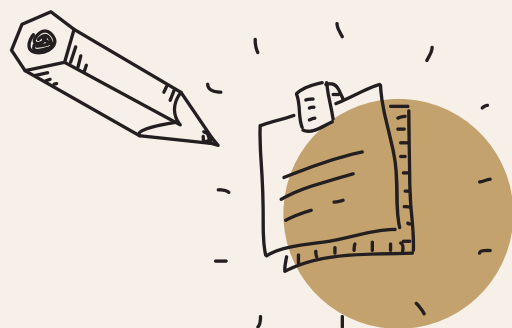


JEAN-MARC PEILLEX
MAIRE DE SAINT GERVAIS



BERGER DE TOUJOURS

Où vas-tu
Toi le berger
Berger de toujours
Toi qui n'as pas d'âge ?
Ta silhouette fragile
Devant ces blancs nuages
Me parle de voyages...
Quels rêves emportes-tu,
L'homme des grands troupeaux,
De brebis et d'agneaux,
Toi qui marches tant
Et dors si peu,
Le soir veillant.
Au coin de feu ?...
Je te suivrais bien dans tes alpages,
Le temps d'une saison...
Apprendre les dangers de l'orage
Et les soins aux moutons,
Manger le pain, le fromage
Vivre en communion.
Boire l'eau fraîche du torrent,
Oublier la ville et ses tourments...
M'allonger un moment dans l'herbe aux mille fleurs,
Contempler les étoiles comme ciel de lit
Rendre grâce pour tous ces bonheurs,
Repartir confiant et bénir la vie.



BERGER D'AUJOURD'HUI

Berger d'aujourd'hui,
Je te dis courage !...
Les messieurs de la ville
Qui n'y connaissent guère
S'en sont devenus fous :
Les normes, les ours, les loups
Et mille autres soucis
Ont envahi ta vie...
Tiens bon,
Sois ferme comme ton bâton.
C'est toi qui as raison.
Va de l'avant,
Résiste,
Ton ami, c'est le temps...
Un jour, ils comprendront,
Un jour, se souviendront
Des métiers de bergers,
De vaches et de moutons.
En auront assez
Des blocs et du béton,
Voudront se rappeler
Et ils te chercheront.
Tu pourras, sans crainte, berger,
A tes montagnes renaitre
Et tes brebis faire paître
Tu pourras à nouveau respirer
Les frémissements du vent
Et les senteurs d'été.
Jusque dans la plaine,
On entendra ton chant
De liberté...
Tu auras gagné le combat,
Le combat des alpages...
D'ici là, berger,
Je te redis : courage,
Tu vaincras...

INFORMATIONS PRATIQUES

MAIRIE DE SAINT-GERVAIS



T. 04 50 47 75 66
Fax : 04 50 47 75 73



mairie@saintgervais.com
www.mairie.saintgervais.com



50, avenue du Mont d'Arbois
74170 Saint-Gervais-les-Bains

Lundi, mardi, mercredi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : permanence
état civil jusqu'à 19h

Vendredi :
8h30-12h / 13h30-16h

Pour les passeports
et cartes d'identité,
accueil sur rendez-vous.

BUREAUX D'ÉTAT CIVIL SAINT-GERVAIS



T. 04 50 47 77 31
etatcivil@saintgervais.com

LE FAYET



T. 04 50 78 27 69
lefayet@saintgervais.com
49, rue de la Poste



Lundi, mardi, jeudi :
8h30-12h / 13h30-17h

Mercredi : 8h30-12h

SAINT-NICOLAS-DE-VÉROCE

Se renseigner auprès
de l'Office de tourisme
de Saint-Nicolas-de-Véroce.



POÈMES P.2
ACTUALITÉS P.3

LES MOBILITÉS
POUR BOUGER
VERT
P. 4-7

COVID-19 : UN
SOUTIEN CAPITAL
AU SECTEUR
ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL
P. 8-9

LE BUDGET,
COMMENT
ÇA MARCHE ?
P. 10-11

Sommaire

Le Pôle Vie Locale, vous connaissez ?

POLE VIE LOCALE

352 AVENUE DU MONT D'ARBOIS
74170 SAINT-GERVAIS
04 50 47 78 79
VIELOCALE@SAINTGERVAIS.COM

Le pôle vie locale est un service de la mairie, il a pour rôle d'informer, d'aider et de soutenir la population, de la naissance au grand âge. Tous les renseignements concernant la garde d'enfants, l'école, le logement, le transport, l'aide à la personne et les démarches administratives vous y seront donnés.

Vous trouverez également sur place,
le Centre Communal d'Action Sociale : CCAS

Le CCAS est une entité indépendante composée d'élus et de personnes publiques représentantes d'associations à orientation sociale. Vous serez reçu, dans la stricte confidentialité, en cas de difficultés de tout ordre (financière, sociale, psychologique...). Le CCAS agit en collaboration avec les services sociaux : pôle médico-social, pôle gériatrique et protection maternelle et infantile. Il organise également des manifestations pour les personnes âgées, le portage des repas... C'est un acteur de la vie sociale de la commune.

Une mission lui incombe : celle de recenser les besoins sociaux du territoire, ainsi le CCAS entreprend cette année une **Analyse des Besoins Sociaux (ABS)** afin d'évaluer sur l'ensemble de la population les besoins non couverts ou non identifiés. Un diagnostic sera établi pour permettre la mise en place d'actions ciblées ou conforter l'offre existante. Afin d'analyser au plus près les attentes et besoins de la population, les membres du CCAS préparent **un questionnaire qui vous sera envoyé dans le courant de l'automne**. Plus vous serez nombreux à répondre, plus le diagnostic sera fiable ! Cette analyse est un outil moteur pour le travail et les actions du CCAS.



VOUS TROUVEREZ

dans le dépliant joint
à votre magazine Projections
le détail des services rendus
par le Pôle Vie Locale et le CCAS.



LE CIMETIÈRE DE SAINT-NICOLAS DE VÉROCE S'EST AGRANDI



45 nouveaux emplacements ont été créés.

Un agrandissement total de 500 m² avec à la fois des caveaux préfabriqués et des emplacements en pleine terre a été réalisé. Un columbarium sera construit ultérieurement.

Les travaux, d'un montant total de 286 000 €, ont été financés par la commune de Saint-Gervais à hauteur de 164 703 € et par le Conseil départemental de Haute-Savoie à hauteur de 121 297 €.

La commune tient à remercier M. Lamy qui a donné son terrain de 1 286 m² afin que cette réalisation soit possible.



80 000 € D'ÉCONOMIE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES

LES COMMUNES DE SAINT-GERVAIS, PASSY ET LES CONTAMINES SONT PARTENAIRES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA STATION D'EPURATION (SISE) POUR GÉRER LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES. GRÂCE À UNE RENÉGOCIATION AUPRÈS DES BANQUES DES PRÊTS QUI ONT SERVI À LA CONSTRUCTION DE LA STATION DÉPURATION, LE SISE RÉALISE UNE ÉCONOMIE DE 200 000 € SUR LA TOTALITÉ DU MONTANT DE LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DES TROIS COMMUNES JUSQU'EN 2026 SOIT UNE ÉCONOMIE ANNUELLE D'ENVIRON 80 000 € POUR SAINT-GERVAIS.

Le concours des maisons fleuries évolue



Organisé depuis plusieurs années sur la commune, ce concours permet de récompenser les habitants qui ont apporté un soin particulier au fleurissement et à la mise en valeur esthétique de leurs balcons, jardins ou commerces.

Cette année, la formule évolue vers une démarche plus volontaire pour encourager les saint-gervolains à embellir leurs extérieurs et participer ainsi à l'amélioration de la qualité de vie et à l'attractivité de leur lieu de résidence, comme la commune elle-même s'applique à le faire pour prétendre au **label 4 fleurs** qu'elle conserve depuis 12 ans.

Tous les habitants pourront signaler les maisons, appartements, commerces et autres lieux **« coups de cœur »** qui seront ensuite sélectionnés d'office pour **participer au concours entre**

le 21 juin et le 21 juillet. Chacun peut aussi participer pour lui-même en signalant son propre lieu sur l'application Saint-Gervais (rubrique "en plus" puis "signalements") ou directement à l'office de tourisme.

Les critères d'appréciation porteront sur le fleurissement, bien entendu, mais plus largement sur toute la démarche de valorisation des espaces extérieurs par le végétal, la décoration, l'entretien... Toutes les personnes qui possèdent une habitation ou un commerce peuvent prétendre à être sélectionnées pour participer à ce concours à condition que leurs extérieurs soient visibles de la voie publique. Les aménagements des plus simples au plus exubérants ont leur chance tant qu'ils séduisent la sensibilité du jury qui saura apprécier l'effort de chacun.

Les membres du jury se rendront ensuite sur les sites qui auront le plus retenu leur attention pour déterminer les habitants les plus méritants et les récompenser lors d'une **remise des prix qui se déroulera en septembre**.

QR CODE ?



QR code, qu'est-ce-que c'est ?

Ces espèces de graphiques sont des QR codes. QR pour **« Quick Response »**, **« Réponse Rapide »** en français. Ils permettent grâce à l'appareil photo d'un smartphone ou d'une tablette ou à une application spécifique d'accéder directement à une page web.

Deux méthodes principales permettent de scanner le QR code et d'accéder à la page internet selon les appareils :

► **ouvrir l'appareil photo et viser le QR code :**

soit la page s'ouvre automatiquement,
soit il faut cliquer sur le lien qui apparaît,

► **télécharger une application spécifique** telles que **« Scanner de codes QR »**, **« Reader de code QR »** ou bien encore **« Lecteur de code QR »**... et suivre les instructions.

QUOI DE NEUF
POUR LES
SPORTIFS ?
P. 12

UN PATRIMOINE
BIEN CHOYÉ
P. 13-14
LES NOUVEAUTÉS
EN MONTAGNE
P. 15

LA CULTURE
EN CONTINU
P. 16-19
CÔTÉ
ENVIRONNEMENT
P. 20

LA PAGE
DES ENFANTS
P. 21
EN BOUTIQUE
P. 22

EXPRESSION
POLITIQUE ET
ÉTAT CIVIL
P. 23

UNE JOURNÉE AVEC
FLORENCE POLLIAND,
OFFICIER D'ÉTAT CIVIL
P. 24



Les mobilités, pour bouger vert

À L'HEURE OÙ L'ON VEUT SE DÉPLACER PLUS VITE, PLUS FACILEMENT, PLUS LOIN TOUT EN INTÉGRANT LA PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTALE, LA DIVERSIFICATION DE L'OFFRE DES MOBILITÉS EST UN ENJEU MAJEUR POUR LES COMMUNES. C'EST LE GAGE D'UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE ET UN CRITÈRE PRIMORDIAL POUR NOMBRE D'HABITANTS.

À Saint-Gervais, le Maire et son équipe municipale ont saisi l'importance de développer une offre de transports variée et d'envisager des solutions diverses et innovantes répondant aux besoins des saint-gervolains et de ses visiteurs pour un territoire partagé et un cadre de vie apaisé.

L'enjeu des mobilités est d'autant plus fort que Saint-Gervais est un territoire rural et montagnard où les grandes infrastructures des zones urbaines n'ont pas leur place même si la nécessité de proposer des alternatives à l'autosolisme est la même. « L'aménagement du territoire doit aussi répondre aux contraintes géographiques de la montagne et prendre en compte les préoccupations sur la qualité de l'air et le réchauffement climatique qui croissent » explique Jean-Marc Peilleux.

C'est donc un bouquet de services de mobilités que la commune met en place pour faciliter les déplacements sur son territoire et à l'extérieur et fluidifier les circulations. L'accent est aujourd'hui mis sur le développement de la mobilité durable avec la multiplication des projets de transports en commun écologiques et la commune ose un pari ambitieux pour un territoire de montagne : donner la possibilité à tous de se déplacer sans voiture.

La mobilité ne répond pas qu'aux nécessités de déplacement, elle caractérise aussi le mouvement au sens plus large. Offrir des infrastructures de qualité pour permettre à chacun de se dépenser et de bouger sur son temps libre, c'est aussi agir pour la mobilité et la santé.

À PIED

On aurait parfois tendance à l'oublier mais la marche est le plus ancien des moyens de transport et l'offre de mobilité commence par là. Pour les trajets les plus courts, c'est la solution à privilégier : la meilleure pour l'environnement, la santé et le portefeuille.

Les vertus de la marche à pieds sont innombrables : réduction des risques de développer des cancers, maladies cardiovasculaires, Alzheimer, diminution du stress, amélioration de l'humeur, augmentation de la durée de vie. La commune de Saint-Gervais a le privilège d'avoir des centaines de kilomètres de sentiers pour atteindre des sommets !

DES SENTIERS BALISÉS POUR RANDONNER

Saint-Gervais, c'est 200 km de sentiers balisés en montagne et dans la vallée qui doivent être entretenus et près de 800 panneaux de balisage qui permettent aux randonneurs de trouver leur chemin et de rester sur les sentiers pour protéger la flore et la faune alpines. Au printemps, place au débroussaillage, tronçonnage, élagage, ratissage pour que les sentiers soient propres, praticables et sécurisés dès les beaux jours. Il faut aussi remettre les panneaux de balisage qui ont été enlevés sur le domaine skiable pour l'hiver et réinstaller les passerelles du village et du glacier de Bionnassay et la main courante des Arendellys qui sont démontées avant l'hiver. Chaque année, une partie des chemins praticables en 4x4 est entretenue grâce au concassage de cailloux pour éviter l'accumulation de grosses pierres.

En 2018, plusieurs membres du Conseil des Sages ont collaboré avec les services de la commune pour baliser tous les sentiers de randonnée avec de nouveaux panneaux. Depuis, ils ont offert de leur temps et de leur savoir pour remettre à jour les itinéraires en renseignant les amateurs de randonnée sur les points d'intérêt à découvrir, sur la faune et la flore, sur la géologie, sur la toponymie... à découvrir sur www.saintgervais.com ou sur des dépliants disponibles à l'office de tourisme. Ils ont aussi imaginé de nouvelles boucles pour permettre aux intéressés d'éviter les allers/retours. Leur travail a dû être interrompu ces derniers mois mais ils ont « hâte de pouvoir de nouveau randonner en montagne et allier l'utile à l'agréable » comme le dit Michèle Mautué.

CES SENTIERS PEUVENT VOUS MENER À... L'OBSERVATOIRE DU MONT D'ARBOIS

Situé sur l'arête du Mont d'Arbois à 1 800 mètres d'altitude, il est accessible à pied par les chemins balisés qui partent du Bettex. Face à la chaîne du Mont-Blanc, il offre un panorama à 360°, dominant les villages de Megève et de Saint-Gervais. Mais on y vient pour observer les astres. C'est l'association mont d'Arbois astronomie qui organise des moments pour permettre à tous, passionnés d'astronomie, novices ou simples curieux de venir observer le ciel dans un cadre magique et admirer des galaxies, nébuleuses, amas d'étoiles... Grâce aux télescopes et aux connaissances des membres de l'association, on découvre l'astronomie et la cosmologie dans un cadre magique.



Observatoire du mont d'Arbois



**PLUS
D'INFOS SUR**

WWW.SAINTGERVAIS.COM



DES SENTIERS THÉMATIQUES POUR APPRENDRE

Les sentiers thématiques parsemés de panneaux explicatifs sont une opportunité pour se promener tout en se cultivant : *Itinéraire baroque* pour découvrir le patrimoine local, *Sur la piste de Charlotte la Marmotte* pour découvrir la faune et la flore, *Sur les pas des premiers guides* pour découvrir la vie des premiers conquérants du mont Blanc... Il y en a pour tous les goûts ! Cette année, le sentier de Charlotte s'agrandit avec dix panneaux supplémentaires informatifs et ludiques dans le cadre du dispositif Espace Valléen Pays du Mont-Blanc. Installés entre le Bettex et le Plateau de la Croix, ils offrent la possibilité aux petits et grands d'enrichir leur connaissance sur le milieu montagnard, d'en apprendre plus sur la protection de la biodiversité et de s'instruire sur les bons gestes en montagne. On retrouve des panneaux sur le chocard, la fourmière, l'hermine, le dahu...

DES PARCOURS D'ORIENTATION POUR S'AMUSER

Cet été, ce sont quatre parcours d'orientation qui sont créés pour diversifier l'offre de loisirs et proposer des activités accessibles à tous. À l'heure du tout numérique, la commune a souhaité une activité déconnectée pour favoriser les échanges et le partage entre amis ou en famille. Chaque départ de parcours est matérialisé par un panneau d'information. Des dizaines de balises en bois sont disposées tout le long des itinéraires afin de poinçonner des cartes. À chaque balise, une question est posée sur l'environnement local ou le patrimoine. Si la réponse est bonne, on se dirige le plus vite possible vers la prochaine balise. Tout le kit nécessaire est à récupérer à l'office de tourisme de Saint-Gervais.

Les parcours du mont d'Arbois et de Saint-Nicolas de Véroce de 4 km cumulent en moyenne 466 mètres de dénivelé à eux deux. Celui du Col de Voza est réservé aux plus sportifs avec une version été et une version hiver à faire en raquettes. Enfin celui du parc thermal est destiné aux enfants dans le cadre de sorties scolaires.



LABEL PLUS FAMILLE

Les nouveaux sentiers et parcours ainsi que le bikepark et le skatepark viennent enrichir l'offre à destination du public familial.

Cette démarche d'amélioration et de développement constants des équipements et des activités pour les familles est reconnu à Saint-Gervais par la labellisation Famille Plus. Ces nombreuses nouveautés estivales sont une preuve du dynamisme de la commune et de l'affirmation de son attachement auprès des enfants et des adolescents à qui elle souhaite proposer toujours plus d'activités 4 saisons.

LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ENJEU DE MOBILITÉ PIÉTONNE

L'entretien régulier des voiries et les aménagements routiers permettent de protéger les piétons. En 2020, un plateau ralentisseur a notamment été créé devant le groupe scolaire du Fayet. Pour encourager les saint-gervolains à marcher, il faut offrir des conditions de sécurité optimale. Les six radars pédagogiques dont la commune dispose sont des dispositifs préventifs pour réduire les accidents de la route et protéger les piétons. Deux sont situés au lieu-dit des Chables sur la route des Contamines, deux devant l'école du Fayet et deux mobiles sont régulièrement déplacés.

MESURES DES RADARS PÉDAGOGIQUES AU LIEU-DIT DES CHABLES



On lève le pied !



Vitesse moyenne

SENS LES CONTAMINES -> SAINT-GERVAIS

1^{ER} SEMESTRE 2021

Vitesse (km/h)	Pourcentage (%)
0 - 30	... 0
30 - 50	... 36,29
50 - 70	... 55,21
70 - 90	... 7,91
90 - 110	... <1
110 - 130	... <1
130 - 150	... <1
150 - 170	... <1
> 170	... <1

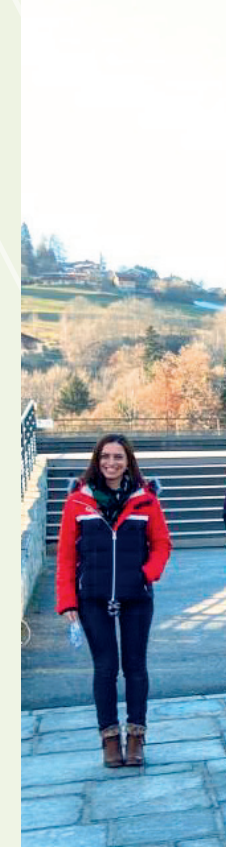
Vitesse moyenne

SENS SAINT-GERVAIS -> LES CONTAMINES

1^{ER} SEMESTRE 2021

Vitesse (km/h)	Pourcentage (%)
0 - 30	... 0
30 - 50	... 27,24
50 - 70	... 67,23
70 - 90	... 5,15
90 - 110	... <1
110 - 130	... <1
130 - 150	... 0
150 - 170	... <1
> 170	... <1

En moyenne sur les deux sens, on s'aperçoit que 68 % des usagers roulent à plus de 50 km/h, la limitation en vigueur dans la zone d'analyse, et 7 % dépassent les 70 km/h. Certains très grands excès au-dessus de 50 km/h de la vitesse autorisée sont parfois constatés. S'ils étaient mesurés par un radar automatique ou mobile de gendarmerie, le conducteur serait passible d'un retrait de 6 points sur le permis, d'une amende de 1 500 €, d'une suspension de permis et d'un stage obligatoire voire de la prison en cas de récidive. Les résultats des mesures de l'ensemble des radars de la commune sont transmis aux gendarmes afin qu'ils puissent s'appuyer dessus pour mettre en place des contrôles de vitesse quand cela est nécessaire.



A VÉLO et à roulettes

Développer les infrastructures et circuits sportifs, c'est aussi encourager la mobilité douce. Si l'on est sportif et que l'on pratique le VTT pour ses loisirs, on aura plus facilement tendance à se déplacer à deux roues dans son quotidien.

LE BIKE PARK ET LE SKATE PARK

Après le pumptrack aménagé à la plaine des Pratz qui accueille également les tennis, le mini-golf, la piscine et un jeu de boules, la commune a souhaité poursuivre le développement des activités sportives dans ce même secteur en complétant l'offre avec un **skate park. 134 544 €** investis pour offrir aux skateurs un véritable espace de jeu avec un grand bowl central et plusieurs modules plus ou moins techniques pour permettre aux amateurs de tous niveaux de profiter de la structure. Le **terrain de foot** 4 contre 4 de la plaine des Pratz a été entièrement refait en stabilisé pour pouvoir accueillir des joueurs de manière fréquente sans que sa qualité ne se détériore pour un montant de **20 000 €**.

Un **bike park** vient de voir le jour en bordure du chemin du Creux, le long du Bonnant, pour un montant total de **59 640 €**. Conçu sur le passage d'itinéraires VTT, il permet au VTTistes de profiter de cette zone aménagée ludique et récréative lors de leurs sorties. Il est constitué de boucles de niveaux débutant et intermédiaire, les variantes sont réservées aux experts.

L'ensemble du projet a été pensé de façon à ce que les parcours s'intègrent au mieux au paysage et à l'environnement naturel tout en privilégiant la sécurité.



Pump track

Ces deux nouveaux équipements sportifs ont vu le jour grâce à l'investissement d'une dizaine de jeunes volontaires très motivés. Ce sont eux qui ont soumis l'idée au Maire de réaliser ces équipements qui, conscient que les 16-25 ans n'avait pas vraiment de lieu pour se retrouver, a validé le principe avec son équipe. Ils ont ensuite suivi toute la conception du projet avec beaucoup de bienveillance en pensant toujours à la sécurité des plus petits ou à réserver des espaces pour les débutants dans les installations.

Leur implication dans ce projet a aussi permis de construire une offre qui répond au mieux à leurs attentes. Merci à Loan Bozzolo, Ricardo Brook, Lola Coulmy, Victor Coulmy, Mathis Fuchs, Manon Gélati, Laura Laynaud, Max Laynaud, Maxime Manhès, Alexis Morali, Olga Orset.

LES ITINÉRAIRES VTT

Saint-Gervais est un terrain de jeu idéal pour les adeptes du VTT avec 163 km d'itinéraires balisés qui représentent 485 balises au total. Il y en a pour toutes les variantes de la discipline : six itinéraires d'enduro, sept pour le VTT à assistance électrique (VTTAE) et une piste de descente (la Wizz). Cette année, les 250 balises de VTTAE ont été changées pour être conformes à la Charte du Pays du Mont-Blanc et que les marquages soient uniformes sur tout le territoire. Trois nouveaux itinéraires ont été créés pour répondre à la demande croissante des adeptes des balades en vélo électrique :

- ▶ une petite boucle de 4,9 km autour du lac du Joux pour les débutants,
- ▶ une boucle de niveau intermédiaire qui part du Bettex et traverse les Communailles, le plateau de la Croix, le col du Christ, le lac du Joux, le mont d'Arbois avant de redescendre par la Wizz sur un total de 19,3 km,
- ▶ une boucle pour les plus aguerris à la discipline qui traverse Saint-Gervais, Combloux, Demi-Quartier et Megève sur 24,2 km.

LA MONTÉE REMARQUABLE DU BETTEX

L'étape d'arrivée du Tour de France en 2016 à Saint-Gervais, qui accueillait le Tour cette année pour la troisième fois en tant que ville d'arrivée d'étape, a été marquée par la victoire de Romain Bardet, qui s'est imposé sous la pluie dans la montée du Bettex en remportant la seule victoire française de ce Tour. La montée remarquable du Bettex, c'est 830 mètres de dénivelé positif sur 11 km et une arrivée à 1369 mètres d'altitude. Les petites routes choisies offrent à la fois la tranquillité et de beaux points de vue sur le mont Blanc. Pour les cyclistes un peu plus frileux, la montée peut se faire au départ de Saint-Gervais mais demande néanmoins une bonne gestion de l'effort. Deux itinéraires balisés à (re)découvrir pour les cyclistes qui veulent à leur tour franchir une ligne d'arrivée du Tour de France !



Montée remarquable



Le Maire entouré de Véronique Clévy, Adjointe à la vie locale, des représentants de l'entreprise Borini, de Renaud Guyon de la STBMA et de Karen Mazzilli de l'office de tourisme.

EN NAVETTE

ESCAPADE BAROQUE EN VTT ÉLECTRIQUE

En partenariat avec la Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne (FACIM), la CCPMB et l'office de tourisme de Cordon, la commune de Saint-Gervais a créé un nouveau séjour : deux jours d'itinérance en VTT à assistance électrique entre effort sportif et découverte patrimoniale. Accompagnés d'un moniteur de VTT et d'un guide du patrimoine, les amateurs s'élanceront sur les sentiers, à la découverte des richesses de l'Art Baroque et des paysages alpins : entre alpages verdoyants et hameaux traditionnels, les participants rencontreront aussi un alpagiste et pourront déguster le fromage fabriqué sur place. La nuit au refuge de Porcherey sera une parenthèse ressourçante et conviviale face au mont Blanc.

Six dates sont proposées entre juin et septembre pour un tarif tout compris de 270 € par personne.



**RENSEIGNEMENTS
OFFICE DE TOURISME
DE SAINT-GERVAIS**

04 50 47 76 08
WWW.SAINTGERVAIS.COM

DIVERSIFICATION, ÉVOLUTION ET TRANSITION DES TRANSPORTS PUBLICS

Depuis la fin de l'année dernière, trois nouvelles navettes écologiques circulent sur les lignes Facilibus : deux navettes électriques et un bus roulant au GNV (Gaz Naturel pour les Véhicules). Elles sont venues remplacer des véhicules traditionnels. Les cinq autres véhicules de la flotte seront remplacés dès la prochaine saison d'hiver par d'autres navettes électriques pour un service de transport en commun 100 % propre. Pour répondre au mieux aux besoins de la population, la fréquence de passage et la capacité d'accueil ont été augmentées sur la plupart des lignes pour diminuer le temps d'attente des usagers et leur permettre de voyager dans les meilleures conditions possibles. Des écrans ont été installés dans les véhicules informant les passagers des conditions de ski ou des événements de la station et l'application Pysae permet de suivre en temps réel les trajets des bus pour moderniser encore le réseau et rendre l'expérience des usagers plus confortable.

La commune, avec l'aide de la région Auvergne Rhône Alpes qui finance ce nouvel investissement à hauteur de 80 %, met en place deux navettes électriques de neuf places chacune cette année au Fayet. Les Fayerands pourront ainsi bénéficier d'une plus grande mobilité sur le territoire. Ces nouvelles lignes permettent aussi de connecter le centre thermal avec son bassin de vie.

DANS LES AIRS

Le projet de l'ascenseur valléen suit son cours. Suite à la concertation préalable du public où chacun était invité à donner son avis, un bilan à lire en ligne sur www.mairie.saintgervais.com a été dressé.



**BILAN CONCERTATION
ASCENSEUR VALLÉEN**

FORFAIT MOBILITES DURABLES

Pour agir en faveur de la qualité de l'air, la commune a instauré en avril dernier une prime de 200 euros pour inciter les employés communaux à réduire leurs émissions de CO2. Elle sera versée annuellement à chaque employé qui justifiera d'au minimum 100 trajets domicile-travail effectués sur l'année civile en covoiturage ou à vélo qu'il soit électrique ou non. Cette mesure vise à protéger l'environnement et à sensibiliser la population locale aux enjeux de la préservation de la qualité de l'air.



Escapade baroque en VTT électrique

SUR RAIL

NOUVEAU SYSTÈME DE RÉSERVATION POUR LE TMB

Le Tramway du Mont-Blanc (TMB), ce train à crémaillère mythique emmène les passagers du Fayet au Nid d'Aigle pour un voyage hors du temps fait d'émerveillement face aux paysages à couper le souffle et au spectacle majestueux de la haute montagne.

CETTE ANNÉE, LE SYSTÈME DE RÉSERVATION ÉVOLUE : DEUX MANIÈRES DE RÉSERVER :

- en ligne sur <https://www.montblancnaturalresort.com/fr/tramway-montblanc> jusqu'à la veille du trajet pour acheter et réserver votre départ
- sur place en gare du Fayet pour acheter et réserver votre départ dans la limite des places disponibles



LE TMB,

C'EST 3 MOTRICES EN CIRCULATION ET 3 NOMS : ANNE, JEANNE ET MARIE...

Des prénoms féminins attribués par le propriétaire de l'exploitation en 1956, M. Noury, quand les motrices sont devenues électriques. Ce sont les noms de ses 3 filles. Sa 4^e fille, Margueritte, aura son nom sur la 4^e train qui sera mis en service en 2022 en même temps que la gare de Saint-Gervais toute rénovée.



COVID-19 : un soutien capital au secteur économique et social

LES TRANSPORTS EN COMMUN pour soutenir l'activité

DEPUIS PLUS D'UN AN, LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS MULTIPLIE LES ACTIONS POUR SOUTENIR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE ET LEUR PERMETTRE DE SURMONTER CETTE CRISE SANS PRÉCÉDENT.

« NOS COMMERCES ET LES ACTIVITÉS DE NOS SOCIO-PROFESSIONNELS SONT UNE COMPOSANTE ESSENTIELLE DE NOTRE COMMUNE. ILS ANIMENT LA VIE LOCALE ET FONT DE SAINT-GERVAIS À LA FOIS UNE VILLE OÙ IL FAIT BON VIVRE ET UNE DESTINATION DE VACANCES PRISÉE. NOUS NOUS SOMMES ATTACHÉS, AVEC L'ÉQUIPE MUNICIPALE, À LES SOUTENIR FINANCIÈREMENT ET À METTRE EN PLACE DES MESURES POUR LES AIDER À PASSER UNE ANNÉE DIFFICILE ET À RELANCER LEUR ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE. »
SOULIGNE JEAN-MARC PEILLEX.



MAINTIEN DES NAVETTES

Malgré la non-ouverture des remontées mécaniques, la commune a décidé de faire fonctionner le service des navettes Facilibus pendant toute la saison d'hiver pour faire profiter la population permanente, les résidents secondaires et les touristes d'un service habituel avec quelques aménagements de fréquence. Une décision prise en accord avec la STBMA et la Compagnie du Tramway du Mont-Blanc co-financeurs de ce service dont le coût annuel total représente 800 000 €.

« La population a dû faire beaucoup d'effort pendant toute cette crise sanitaire, nous ne voulions ni la pénaliser avec une offre réduite, ni pénaliser les professionnels qui ont pu travailler, ni pénaliser l'environnement qui en aurait pâti d'un recours plus systématique à la voiture individuelle » Jean-Marc Peillex

UNE NAVETTE EXCEPTIONNELLE À SAINT-NICOLAS

Faute de pouvoir utiliser les télésièges pour se rendre sur le front de neige de Saint-Nicolas de Véroce, un nombre élevé de voitures empruntait en début de saison la petite route sinueuse pour accéder au plateau de la Croix. Afin de permettre à tous d'y accéder en toute sécurité, la Commune a, en l'espace de deux jours, fait interdire à la circulation dans le sens de la montée une portion de cette route et mis en place une navette effectuant des rotations au minimum toutes les demi-heures entre le 18 février et le 6 mars. La réactivité du Maire et de son équipe municipale a permis aux usagers de pouvoir profiter sereinement de la multitude d'activités proposées par les socio-professionnels au plateau de la Croix pendant toutes les vacances de février. 18 000 voyageurs ont ainsi été transportés entre mi février et début mars pour un budget de 9 000 € entièrement supporté par la commune. L'environnement aussi a profité de cette initiative puisque l'on peut estimer que la navette a permis de remplacer l'équivalent de 4 500 véhicules particuliers.

LE DMC EN FONCTIONNEMENT

Grâce à la ténacité du Maire qui s'est battu pour que la télécabine reliant le centre de Saint-Gervais au hameau du Bettex puisse ouvrir ; le 18 décembre 2020, le Préfet de la Haute-Savoie autorisait le DMC à fonctionner et à accueillir des voyageurs en temps que « service de transport collectif public par remontées mécaniques à vocation urbaine et interurbaine ». La télécabine, ouverte seulement aux piétons, leur a permis de pouvoir accéder aux activités du Bettex via, là encore, un moyen de transport propre. 18 670 passagers ont ainsi profité de ce service sur l'ensemble de l'exploitation avec une moyenne de 440 personnes par jour pendant les vacances scolaires. Une fréquentation certes moindre qu'une année habituelle mais il était important d'offrir aux saint-gervolains et aux vacanciers toutes les commodités pour qu'ils en



SAINT-GERVAIS : destination résiliente

oublient la crise et passent une saison ou un séjour agréable.

Cette saison d'hiver inédite a permis de mettre en exergue les attraits de la destination en dehors du ski alpin, qui ont permis à Saint-Gervais de résister et d'illustrer sa capacité de résilience face à la crise sanitaire.

ADAPTATION

Les pertes économiques pour de très nombreux acteurs locaux du tourisme sont considérables. La chute des retombées économiques pour la montagne française est estimée à 70% par rapport à l'hiver 2019.

Dans ce contexte difficile, Saint-Gervais a su valoriser ses nombreux atouts. Les professionnels se sont adaptés en diversifiant leurs offres, les restaurateurs se sont réinventés avec la vente à emporter, la commune a su réagir via ses services de transport en commun. Les programmes d'animations et d'événements ont été modifiés pour répondre tant aux contraintes sanitaires imposées qu'à la demande des vacanciers. Les deux événements phares de l'hiver ont été maintenus : la fête des Lumières a pu égayer le centre-ville et ravir les yeux des badauds en adaptant ses dates et ses horaires, le Mont-Blanc d'Humour a réalisé une performance unique en diffusant les spectacles en direct sur internet pour le plus grand bonheur de 4 500 spectateurs derrière leurs écrans. La commune a fait confiance à des prestataires techniques locaux pour organiser à ses côtés cet événement, une manière supplémentaire de participer à la relance économique locale. Les actions locales, régionales et nationales de communication et de promotion de l'office de tourisme ont soutenu toutes ces initiatives et ont permis de convaincre des dizaines de milliers de vacanciers de venir séjourner à Saint-Gervais !

DIVERSIFICATION

Alors que le nombre de nuitées a chuté, par rapport à l'hiver dernier, en moyenne de 49 % dans les stations villages et de 72 % dans les stations d'altitude, Saint-Gervais n'enregistre qu'une baisse de 38 %. Certes, le bilan connaît de fortes disparités selon les catégories d'hébergements. Les centres de vacances n'ont pu ouvrir de la saison et les hôtels ont enregistré une baisse de 80% de leur nombre de nuitées au profit des locations d'appartements et de chalets. Les résidents secondaires ont été fidèles à leur lieu de vacances, contents de pouvoir venir se ressourcer et se divertir à Saint-Gervais puisque le nombre total de nuitées qu'ils représentent n'est en recul que de 10% par rapport à la saison précédente.

Cette résistance de la destination, comparativement aux autres stations, est le fruit de la diversification de l'offre touristique, entamée il y a 20 ans par la commune et les professionnels de Saint-Gervais. Elle est également le résultat de la capacité des acteurs du tourisme à se réinventer, à l'instar de l'ESF de Saint-Nicolas de Véroce dont l'offre de stage multi-activités a rencontré un vif succès. Les professionnels ont été également témoins de la profonde satisfaction exprimée par les vacanciers, reconnaissants des efforts considérables déployés par toute la station.



Cette stratégie de diversification et de promotion d'un tourisme durable et responsable, bien loin des standards du tourisme de masse, est portée depuis le printemps 2020 par la campagne de communication « Emotions Alpines », un concept qui a su valoriser les spécificités de la destination et s'adresser aux bonnes cibles de clientèle. Un plan de communication exceptionnel de 150.000 € a été mis en œuvre avant et durant la saison (presse, radio, TV, affichage, internet).

L'enjeu est maintenant de pérenniser cette politique et ces initiatives. C'est la mission que Jean-Marc Peillex a confié à l'office de tourisme et à l'ensemble des professionnels de Saint-Gervais. **Si le ski alpin reste bien entendu le socle de l'économie touristique en hiver, la diversification de l'offre est plus que jamais indispensable. La crise sanitaire n'a pas été à Saint-Gervais un révélateur de cette nécessité, mais elle est un accélérateur, et chacun se doit d'accompagner solidairement cette dynamique pour aborder l'avenir avec optimisme, confiance et sérénité.**

IMPACT FINANCIER de la crise sanitaire en 2020

L'engagement de la commune auprès de sa population, de son personnel, de ses acteurs économiques et sociaux, de ses partenaires et de ses visiteurs pour diminuer les impacts négatifs de la crise a été très important. Cela a eu un **impact direct** sur le budget de la commune auquel il faut ajouter des **impacts indirects** dus à la fermeture des équipements sportifs ou de loisirs et à une diminution de la fréquentation touristique.

IMPACTS DIRECTS FINANCIERS : COÛT : 279 622 €

Les dépenses directes liées au Covid-19 sont représentées par le matériel de protection acheté et redistribué ; les charges de personnel supplémentaires pour remercier les employés municipaux qui se sont particulièrement mobilisés pour la continuité du service public ; le manque à gagner dû au dégrèvement de la contribution financière des entreprises et au non encaissement du droit de terrasses pour les restaurateurs et cafetiers ; les aides directes financières de la commune pour les entreprises qui en ont fait la demande.

Ces dépenses ont été compensées par quelques recettes mais dans une moindre mesure, il s'agit des recettes liées à la vente des masques Saint-Gervais et des subventions et fonds de soutien versés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et l'Etat ainsi que les dons versés par les habitants.

SOIGNANTS, TESTS ET VACCINATION

Depuis mars 2020, la commune a multiplié ses actions de soutien aux soignants, premiers acteurs de la lutte contre la pandémie.

En premier lieu, **en offrant du matériel aux divers professionnels de santé.**

La ville de Jiangshan en Chine, partenaire de Saint-Gervais a fait don à la commune de 15 000 pièces de matériel médical qu'elle a redistribuées aux Hôpitaux du Pays du Mont-Blanc (HPMB).

Ensuite, lors de la **campagne de dépistage** massif organisée au mois de décembre qui a permis de réaliser 361 tests en un week-end, la commune a fait don du solde des équipements de protection (masque, gants, sur blouses) au personnel médical présent.

C'est grâce à l'investissement de Véronique Clévy, Adjointe à la vie locale et infirmière à la retraite et au volontariat d'infirmiers et de médecins locaux qui ont pris sur le temps de travail ou de repos pour se rendre disponibles dans une période où ils étaient déjà très sollicités, que cette campagne de dépistage a été un succès. Elle a permis aux habitants de profiter des fêtes de fin d'année plus sereinement.

En mars 2021, le Maire et son équipe ont souhaité faire un cadeau à tous les membres du personnel des HPMB. Ils leur ont offert à chacun un billet pour assister avec leur famille à la soirée de gala du 37^e festival Mont-Blanc d'Humour diffusée en direct sur internet, soit 1135 billets pour qu'ils puissent profiter d'un moment de détente et de rires.



Jean-Rémi Richard, Directeur HPMB et Jean-Marc Peillex, Maire de Saint-Gervais

Enfin la commune s'est mobilisée pour que la **campagne de vaccination** organisée à Saint-Gervais par le Département de la Haute-Savoie se déroule dans les meilleures conditions possibles. Ces deux journées ont permis de vacciner plus de cent personnes de plus de 75 ans du Val Montjoie, en limitant les déplacements fatigants et contraignants.



- 1 Saint-Gervais : destination résiliente
- 2 Offre multi-activités à Saint-Nicolas
- 3 Mont-Blanc d'Humour
- 4 Fête des lumières

+ IMPACTS INDIRECTS FINANCIERS : COÛT : 897 960 €

Les dépenses indirectes sont représentées par le manque à gagner dû à la diminution de la taxe de séjour et de celle des remontées mécaniques, à la baisse des recettes du casino, de la patinoire et de la piscine, auxquels s'ajoute un risque possible de non encaissement de redevances liées au fonctionnement des navettes saisonnières.

= COÛT TOTAL COVID19 : 1 177 582 €

Grâce à son dynamisme financier, la commune a pu absorber cette dépense imprévue de plus d'un million d'euros sur son budget 2020. Elle a su rebondir et trouver des solutions pour poursuivre ses investissements et proposer un service public de qualité. Certes le résultat de clôture de l'exercice 2020 est moins excédentaire qu'en 2019 et la marge financière de la commune en diminution mais grâce à sa capacité d'adaptation, le dynamisme économique de la commune est préservé.

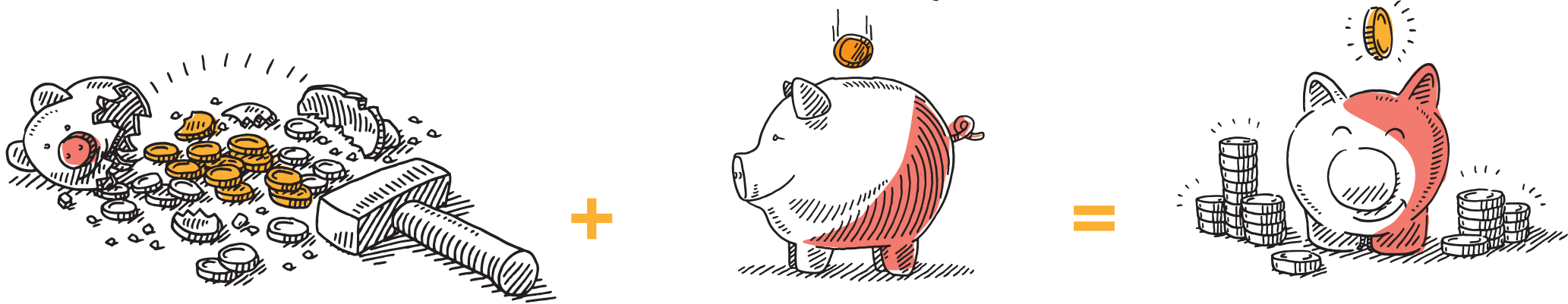
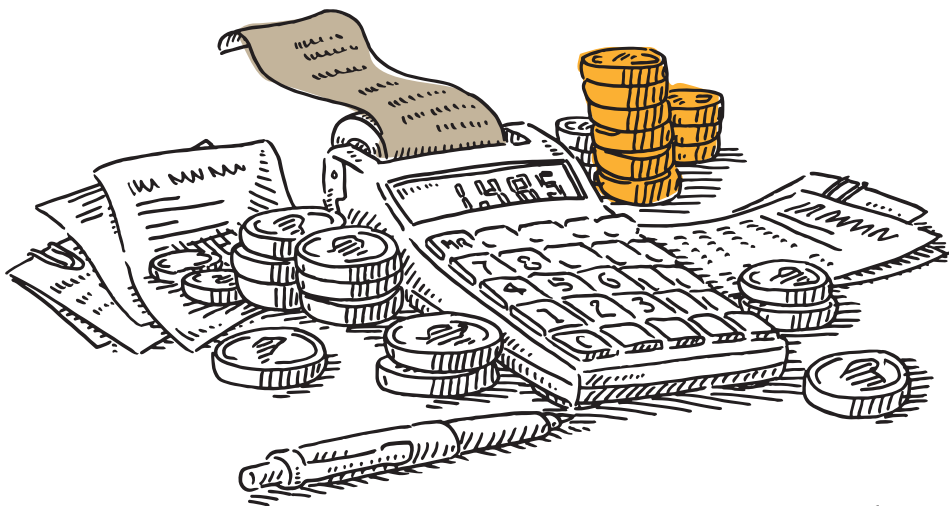
QUE RÉSERVE 2021 ?

La non-ouverture des remontées mécaniques concerne toute l'année 2021 alors que la saison avait pu se dérouler normalement sur la majeure partie de la saison 2019-2020. L'impact du Covid19 risque donc d'être plus important en 2021 sur le budget de la commune et pour les acteurs socio-professionnels.

Pour y faire face, le maire s'est pleinement mobilisé pour faire entendre aux pouvoirs publics la nécessité d'aider financièrement le secteur de la montagne. Le Gouvernement a pris des **mesures exceptionnelles pour soutenir les stations de ski**, aussi bien pour les exploitants de remontées mécaniques, que pour les commerces, les moniteurs de ski, les saisonniers et toutes les activités touristiques et hôtelières qui dépendent en partie du fonctionnement des remontées. Parallèlement, le Département de la Haute-Savoie a mis en place un plan d'aide pour la montagne atteignant plus de 10 millions d'euros avec des dispositifs sur-mesure pour les villages-stations de ski, pour les jeunes saisonniers et pour les clubs et comités de ski. Dans ce cadre, **la commune a sollicité une aide de 920 231 euros auprès du Conseil départemental** au titre du maintien de l'attractivité touristique par l'adaptation de son offre d'activités sur la saison 2020 -2021.

Le budget, comment ça marche ?

PRINCIPE GÉNÉRAL



DES DÉPENSES

Dans le budget principal de la ville, on distingue les dépenses de fonctionnement de celles d'investissement. Les premières sont liées aux charges courantes, ce sont le plus souvent des dépenses répétitives correspondant à une consommation immédiate (dépenses d'énergie, charges de personnel, achats de fournitures...). Les secondes procurent un bien ou un matériel durable qui entre dans le patrimoine, avec pour effet de le conserver, de le renouveler ou de l'accroître (construction de bâtiments, achats de véhicules, travaux de voirie...).

+ DES RECETTES

Pour financer les dépenses, on a besoin de recettes qui sont aussi réparties entre les budgets fonctionnement et investissement. Elles proviennent principalement des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière, taxe d'enlèvement des ordures ménagères, contribution financière des entreprises...), des dotations de l'Etat et autres subventions publiques et des produits de services (vente de produits dérivés, entrées à la piscine...).

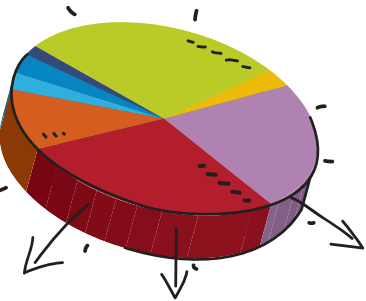
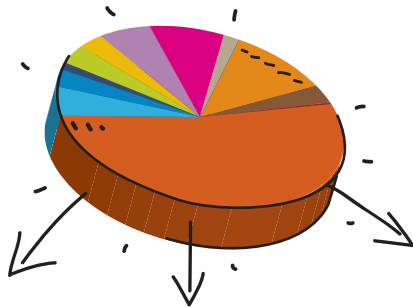
= UN BUDGET ÉQUILIBRÉ

Lors de la construction du budget primitif qui est voté au Conseil municipal de décembre, il est impératif que le montant des recettes corresponde au montant des dépenses. A cette date, les comptes de l'année ne sont pas encore clôturés, donc il est basé sur des estimations. En mars, le budget supplémentaire est ensuite voté en fonction du résultat réel des comptes de l'année précédente, le solde étant réinjecté dans le budget.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

DÉPENSES ET RECETTES COMMUNALES

Le résultat de clôture 2020 représente un **excédent de 3 934 833 €** automatiquement réintégré au budget investissement 2021. Cette somme va permettre des dépenses d'investissement supplémentaires.



DÉPENSES FONCTIONNEMENT

Charges courantes de fonctionnement (eau, combustible, énergie, etc.)	4 816 608 €
Charges de personnel	5 784 814 €
Autres charges de gestion courante - participations aux budgets annexes (transports, culture, ot) et aux syndicats (sdis, ccas, sish, etc.)	2 094 717 €
Subventions fonctionnement associations	608 187 €
Charges financières - intérêts de la dette	792 189 €
Charges exceptionnelles	370 561 €
Amortissements et provisions	5 879 868 €
FPIC et autre (versement à l'état pour mutualisation des ressources des collectivités)	553 293 €

TOTAL

20 900 236 €

RECETTES FONCTIONNEMENT

Produits des services	712 279 €
Travaux réalisés par la commune pour la commune	39 665 €
Produit des impôts (taxe habitation, taxe foncière bâtie et non bâtie, contribution foncière des entreprises)	11 553 031 €
Droits mutation	1 178 770 €
Taxe remontées mécaniques	693 673 €
Produits des jeux casino	303 126 €
Autres impôts et taxes	875 010 €
Autres dotations et participations	764 913 €
Dotation forfaitaire de l'état	1 370 268 €
Autres produits de gestion courante (loyers des immeubles, redevance des thermes, etc.)	1 863 229 €
Remboursement charges de personnel	323 256 €
Produits financiers	21 €
Produits exceptionnels (cessions, remboursement d'assurance)	2 316 272 €

REPORT EXERCICES ANTÉRIEURS

2 841 555 €

TOTAL

24 835 069 €

RÉSULTAT CLÔTURE

3 934 833 €

BUDGET 2021
INVESTISSEMENTS
PRÉVUS POUR
L'ANNEE 2021

4 569 350 €*

Budget primitif voté en décembre 2020 / Budget supplémentaire voté en mars 2021

* Principales opérations (détail exhaustif disponible sur demande auprès de la mairie)

BÂTIMENTS : ACQUISITION, ENTRETIEN ET RÉNOVATION
532 365 €

Défibrillateurs automatisés externes : 10 000 €
WC publics rue du vieux pont : 50 000 €
Colombarium cimetière St-Gervais : 10 000 €
Bâtiments d'alpage : 215 200 €
Complément agrandissement cimetière Saint-Nicolas : 150 000 €
WC publics Fayet : 65 000 €

INSTALLATIONS SPORTIVES
343 370 €

Mini-golf : réfection de deux jeux : 3 000 €
Tennis : 19 800 €
Patinoire : Divers et hall : 97 670 €
Piscine : 18 900 €
Terrain Foot des Pratz : 20 000 €
Bike Park : 54 000 €
Skate Park : 130 000 €

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
243 280 €

Complément à l'enveloppe totale

REHABILITATION DE L'ANCIEN PRESBYTERE
510 000 €

Crédits de paiements sur l'enveloppe de 1 200 000 € prévue

RESTRUCTURATION DE L'ECOLE DU FAYET
604 000 €

Crédits de paiements sur l'enveloppe de 2 000 000 € prévue

RESTAURATION DE 5 CHAPELLES (TRANCHE 1)
1 017 000 €

Crédits de paiements sur l'enveloppe de 1 638 000 € prévue

VOIRIE
142 100 €

INFORMATIQUE ET VIDEOPROTECTION
110 000 €

PARTICIPATIONS ET SUBVENTIONS
70 000 €

MANIFESTATIONS, MONTAGNE ET TOURISME
96 555 €

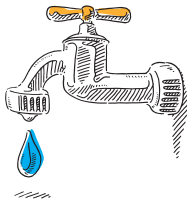
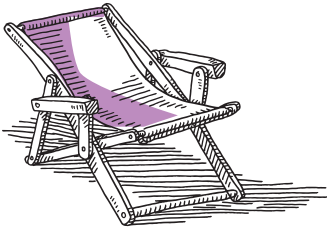
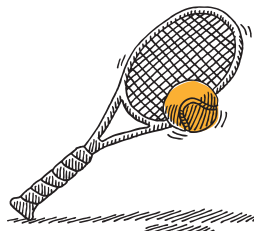
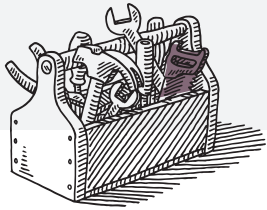
TRAVAUX COURANTS ET DIVERS
273 330 €

ENROBES
200 250 €

PARC MATERIEL
109 800 €

BUDGET EAU
538 600 € HT

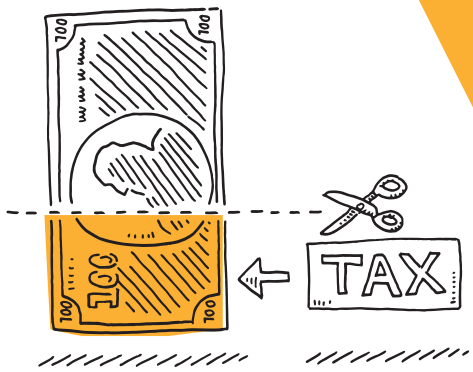
BUDGET ASSAINISSEMENT
350 000 € HT



RATIOS RÉGLEMENTAIRES

LES RATIOS RÉGLEMENTAIRES
DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
ET DU BUDGET PRIMITIF 2021

	CA20	BP21
	Valeurs communales	Valeurs communales
Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 627,27 €	2 644,69 €
Produits des impositions directes / population	2 101,93 €	2 077,34 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	3 850,20 €	3 146,44 €
Dépenses d'équipement brut / population	884,25 €	596,41 €
Encours de la dette / population	3 690,67 €	3 690,67 €
DGF / population	240,31 €	240,32 €
Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	38,62%	39,37%
Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct	73,68%	90,93%
Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	22,97%	18,96%
Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	95,86%	117,30%



DIMINUTION
DES IMPÔTS LOCAUX

En 2014, Jean-Marc Peillex prenait l'engagement lors de sa campagne électorale de diminuer les taux communaux et les taxes directes locales.

Sept ans après, cette politique de diminution de la pression fiscale pour les ménages et les entreprises est toujours d'actualité.

Pour l'année 2021,
les taux communaux diminuent
proportionnellement à l'augmentation
de la valeur des bases décidée par l'Etat,
soit 0,20 %.

LES TAUX 2021

Taxe sur le foncier bâti (part communale) :
17,48 % au lieu 17,54 % en 2020

Taxe sur le foncier non bâti :
43,35 % au lieu de 43,44 % en 2020

Cotisation foncière des entreprises :
24,27 % au lieu de 24,32 % en 2020

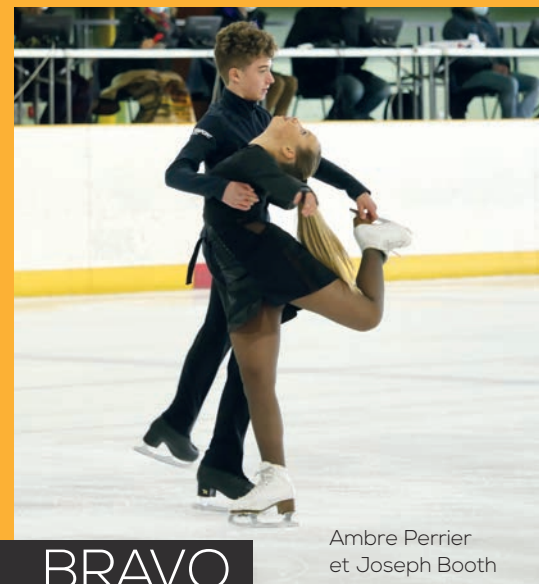
Parallèlement, le taux de la **taxe d'habitation** est gelé depuis 2019 et jusqu'à 2022 inclus au taux de 20,10 %.

Le Maire de Saint-Gervais et son équipe municipale confirment donc qu'il est possible de gérer une collectivité, de la développer et de réaliser des investissements d'avenir autrement qu'en faisant toujours appel au porte-monnaie des habitants.





Quoi de neuf pour les sportifs ?



Ambre Perrier et Joseph Booth

BRAVO
les champions !

LA MONTÉE DU NID D'AIGLE intègre le circuit de la Coupe du Monde

La Montée du Nid d'Aigle, course historique de 2 202 mètres de dénivelé positif au départ du Fayet, intègre cette année le circuit de la Coupe du Monde de Course en Montagne.

De retour le samedi 17 juillet 2021, ce parcours de 19,3 km sera disputé cette saison par des grands noms internationaux tels que l'américain Joseph Gray ou la kenyane Lucy Wanbui Murigi. La délégation française sera tout aussi impressionnante avec Sophie Duarte, l'athlète aux 34 sélections et Elise Poncet, vice-championne du monde de course en montagne qui représentera Saint-Gervais. Côté masculin, on pourra notamment voir Manu Meyssat sur la ligne de départ.

La gestion de cette 34ème édition intègre une forte dimension éthique et environnementale aussi bien au niveau logistique (ouverture de course non motorisée, utilisation de balisage réutilisable...) que de la restauration (ravitaillements biologiques et locaux en vrac, repas servis avec de la vaisselle réutilisable...), de la communication (pas d'inscription papier, affiches imprimées sur papier recyclé...) ou de la sensibilisation (convention avec Asters pour sensibiliser les pratiquants à la préservation du patrimoine naturel)...

« Le combat pour la protection de l'environnement doit se mener sur tous les fronts. Les événements doivent s'éco-responsabiliser pour pouvoir se développer. L'équipe municipale et moi-même souhaitons privilégier les circuits courts dans tous les domaines où c'est possible car c'est à la fois bon pour la planète, pour notre santé et pour l'économie locale. »

Jean-Marc Peillex



LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES COMME VOUS NE LES AVEZ JAMAIS VUES

La piscine, c'est beau, c'est bleu et on y nage, mais savez-vous ce qui se cache de l'autre côté du décor... ? Et la patinoire ? Comment peut-on maintenir de la glace en plein été ? Que savez-vous du curling ?



DÉCOUVREZ LA VIDÉO DE LA PISCINE



DÉCOUVREZ LA VIDÉO DE LA PATINOIRE

COUP DE NEUF au Sporting club

Cette année, les 4 courts en terre battue du sporting club ont pu ouvrir début juin pour que les pratiquants du tennis puissent profiter d'une plus longue période de jeu sur une surface de très haute qualité.

Les nouveautés se situent aussi au Club house que la commune a confié pour les trois prochaines saisons estivales à Victor Lourdel et Vincent Ozanne-Breda, deux jeunes saint-gervolains de 25 ans qui souhaitent créer un lieu chaleureux et intergénérationnel. Ces deux passionnés de glisse : Victor, freerider de haut niveau sponsorisé par Saint-Gervais et moniteur de ski et Vincent, pisteur-secouriste sur le domaine skiable sont aussi de fins gourmets avec de l'expérience en restauration. Ils proposent pour déjeuner une carte de plats faits maison issus dans la mesure du possible de producteurs et artisans locaux. En soirée, on partage une planche ou des nachos pour l'apéro et on profite d'une soirée à thème. Un nouveau lieu à découvrir !

CENTRE SPORTIF : ouverture à la rentrée

La fin des travaux de rénovation du centre sportif se précise avec une mise à disposition des installations au 1^{er} septembre 2021. Les élèves du lycée du Mont-Blanc René Dayve et les associations sportives locales vont pouvoir profiter dès la rentrée scolaire d'une infrastructure entièrement rénovée dont les principales améliorations sont la diminution de la consommation énergétique des bâtiments, une mise en conformité pour les personnes à mobilité réduite, la création d'un hall d'accueil et d'un nouveau mur d'escalade...

La rénovation de la piste d'athlétisme extérieure et des terrains sportifs est à l'étude pour que les usagers puissent bénéficier d'un parc sportif flamboyant neuf.

Le montant total de l'opération s'élève à près de 6M €

financés par la CCPMB avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône Alpes, du Syane et de l'Etat.



AGENDA DES MANIFESTATIONS SPORTIVES DE L'ÉTÉ

➤ **Samedi 3 et dimanche 4 juillet**
La Montagn'hard à Saint-Nicolas de Véroce

➤ **Samedi 17 juillet**
La Montée du Nid d'Aigle

➤ **Jeudi 22 juillet**
Relais nocturnes au Parc thermal du Fayet

➤ **Jeudi 29 juillet**
Relais nocturnes à Saint-Nicolas de Véroce

➤ **Jeudi 6 août**
Relais nocturnes au Bettex

➤ **Jeudi 12 août**
Relais nocturnes dans le centre de Saint-Gervais

➤ **Du 24 au 27 août**
UTMB - TDS

➤ **11 septembre**
Tournoi de bodybuilding - Grand prix des Alpes

➤ **19 septembre**
Monchu dans l'pentu

➤ **Du 29 septembre au 2 Octobre**
Flying light

➤ **Du 1 au 3 Octobre**
Diagonale du Mont-Joly à Saint-Nicolas de Véroce

Un patrimoine bien choyé

5 CHAPELLES en cours de restauration

13, C'EST LE NOMBRE DE CHAPELLES À SAINT-GERVAIS. CARACTÉRISTIQUES DU PATRIMOINE BAROQUE EN HAUTE-SAVOIE, ELLES TÉMOIGNENT DE L'HISTOIRE LOCALE ET REFLÈTENT L'ÂME DES HAMEAUX. SOUCIEUSE DE LEUR PRÉSERVATION ET DE LEUR VALORISATION, LA COMMUNE S'EST ENGAGÉE DANS UN PROGRAMME DE RÉNOVATION DE L'ENSEMBLE DES CHAPELLES POUR QU'ELLES RETROUVENT TOUT LEUR CHARME.

Après la restauration de la chapelle des Plans et de celle des Chattrix en 2018 et 2019, c'est au tour de cinq chapelles qui bordent le sentier du baroque de faire peau neuve : Cupelin, la Combe, le Gollet, Champoutant et Véroce. C'est un chantier qui demande beaucoup de technicité et de savoir-faire car il s'agit à la fois de leur faire retrouver leur aspect d'origine, alors qu'elles ont souvent été bricolées ou repeintes de manière assez artisanale au fil des siècles, et de remettre en lumière les œuvres d'art qui sont présentes à l'intérieur. En 2022, les six dernières chapelles seront restaurées : celles de Motivon, les Pratz, Bionnay, Bionnassay, le Champel et la Gruvaz.

Le montant de ces travaux d'envergure est estimé à 1 600 000 € et la commune peut compter sur le soutien financier de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de la Haute-Savoie, de la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, de la Fondation du Patrimoine et de la Fondation Bettencourt-Schueller **mais elle a aussi besoin de vous pour mener à bien ce projet : faites un don via la fondation du patrimoine !**



Chapelle du Gollet

8 BONNES RAISONS DE DONNER POUR RESTAURER LES CHAPELLES :

- / Sauver une chapelle
- / Transmettre les valeurs rurales et pastorales constitutives de l'identité saint-gervolaine aux générations futures
- / Honorer la mémoire de nos ancêtres
- / Perpétuer l'histoire locale
- / Valoriser nos paysages
- / Embellir le territoire
- / Sauvegarder l'art sacré
- / Bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 66 % des sommes versées

BON DE SOUSCRIPTION



Chapelle de Champoutant

☐ Oui, je fais un don de € pour aider à la restauration des chapelles de Saint Gervais Mont Blanc et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours.*

☒ Paiement par chèque : merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine – Chapelles Saint-Gervais ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque

☒ Paiement en espèces : merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal

NOM ou SOCIÉTÉ :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Courriel : @

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt** au titre :

- ☐ de l'Impôt sur le Revenu OU
- ☐ de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune OU
- ☐ de l'Impôt sur les Sociétés

**POUR LES DONS EN LIGNE
RENDEZ-VOUS SUR**

FONDATION-PATRIMOINE.ORG



*J'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

**Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

-> de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

Ex. : Un don de 100 € = 66 € d'économie d'impôt.

-> OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Ex. : Un don de 100 € = 75 € d'économie d'impôt.

**Pour les entreprises, réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5% du chiffre d'affaires HT.

Ex. : Un don de 500 € = 300 € d'économie d'impôt.

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don par la Fondation du patrimoine. La commune de Saint-Gervais sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que vos coordonnées et le montant de votre don lui soient communiqués, veuillez cocher la case ci-contre. ☐

Pour plus de détails sur le traitement de vos données et les modalités des dons, rendez-vous sur le site de la Fondation du Patrimoine.

COUPON RÉPONSE À ENVOYER À :

FONDATION DU PATRIMOINE
FORT DE VAISE – 27 BOULEVARD ANTOINE DE SAINT-EXUPÉRY
69009 LYON



UNE SECONDE VIE

pour le presbytère

Construit au milieu du XIX^e siècle, dans le parc à côté de l'église de Saint-Gervais, le presbytère était la maison du curé et le lieu de rendez-vous des paroissiens. Rénové au cours du XX^e siècle, il a conservé ses caractéristiques d'origine.

Inoccupé depuis le début des années 2000 et idéalement situé en cœur de ville, le Maire et son équipe ont souhaité lui donner une deuxième vie en créant un nouvel équipement culturel, lieu de vie, de rencontres et d'échanges. L'objectif est d'inventer un espace d'accueil qui dynamise la culture et le patrimoine et qui soit la porte d'entrée culturelle de la commune. Les habitants et visiteurs pourront s'y retrouver pour un moment de détente avec des jeux, des revues, des livres mis à disposition et profiter d'expositions régulières. Pour conserver l'esprit chaleureux du lieu, l'intérieur sera aménagé comme une maison avec un ensemble de pièces dédiées aux différentes activités.

La partie inférieure du presbytère restera à la disposition de la paroisse. Les travaux débiteront d'ici la fin de l'année.

LE PETIT PATRIMOINE

/a tout d'un grand

Qualifié de « petit », le patrimoine vernaculaire n'en est pas moins important. Consciente que certains trésors patrimoniaux spécifiques de la culture rurale locale se cachent dans les habitations et jardins saint-gervolains, la commune a mandaté en 2020 le CAUE74 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Haute-Savoie) pour inventorier ces objets et constructions témoins des us et coutumes du village. Au total, ce sont près de 400 fours à pain, éparons, greniers, cadrans solaires, bassins, fontaines, croix et outils agricoles qui ont été recensés.

Pour encourager les propriétaires à les entretenir et à les valoriser, la commune met en place des aides techniques et financières. Ces derniers sont invités à se rapprocher du service urbanisme de la mairie pour en bénéficier.



SERVICE URBANISME DE LA MAIRIE

URBANISME@SAINTGERVAIS.COM
04 50 47 54 74

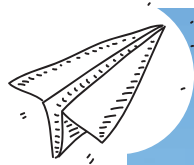
CENTENAIRE

de l'atterrissage de Durafour au col du Dôme

Le 30 juillet 1921, l'aviateur genevois François Durafour réalisait l'exploit de poser sans assistance son avion au col du Dôme au plus près du mont Blanc à 4 331 mètres d'altitude et d'en redécoller le lendemain avec l'aide de guides et membres du Club Alpin Français.

En 2016, pour marquer cette première, les artistes Irsut et Zoer réalisent une fresque monumentale, qui représente la photo de l'époque qui immortalisa l'exploit, sur la façade de la résidence Ancolie dans le centre-ville de Saint-Gervais.

Cette année, on célébrera le centenaire de cet atterrissage historique comme il se doit avec un bel événement autour de cette date.



Fresque d'Irsut et Zoer



Four à pain



Les nouveautés en montagne

LE TOUR DU VAL MONTJOIE : un nouveau trek authentique

LA COMPAGNIE DES GUIDES DE SAINT GERVAIS - LES CONTAMINES EN PARTENARIAT AVEC LES OFFICES DE TOURISME DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC ET DES CONTAMINES-MONTJOIE LANCENT UN NOUVEAU PRODUIT POUR LES AMATEURS DE RANDONNÉE.

JEAN-MARC PEILLEX ET FRANÇOIS BARBIER, LES MAIRES DES DEUX COMMUNES, ONT SOUHAITÉ TRAVAILLÉ ENSEMBLE POUR PROMOUVOIR LE VAL MONTJOIE. CELA MARQUE LA REPRISE D'UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE ENTRE LES DEUX DESTINATIONS DONT L'OBJECTIF EST D'AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET DE DÉVELOPPER L'OFFRE TOURISTIQUE COMMUNE.

Ce trek de cinq jours s'adresse à tous ceux qui veulent associer la découverte de sites magnifiques à la rencontre de ceux qui sont les garants de l'art de vivre à la montagne : alpagistes, gardiens de refuge, bûcherons...

Au programme : l'effort de la marche, des paysages à couper le souffle avec en toile de fond les dômes de Miage, l'aiguille de Bionnassay et le mont Blanc ; des nuits en refuge dans une ambiance conviviale ; des anecdotes sur l'histoire de la région ; des rencontres avec bouquetins, chamois ou gypaètes barbus...

Une parenthèse ressourçante au cœur de l'été pour se dépasser et lâcher prise. Ce trek pourra se faire avec un accompagnateur en montagne de la Compagnie ou en autonomie. Une carte avec un descriptif de l'itinéraire et les informations pratiques sont disponibles dans les deux offices de tourisme du Val Montjoie.

PLUS
D'INFOS SUR



Tour du Val Montjoie

LA FÊTE dans les alpages

Les chalets d'alpage de la Pierre du déjeuner et de Joux ont été entièrement rénovés et accueillent depuis le mois de juin les agriculteurs qui restent au plus près de leurs bêtes, fabriquent le fromage sur place et le vendent aux randonneurs de passage.

Le 31 juillet, à partir de 10h, ces deux chalets seront officiellement inaugurés et ce sera l'occasion de créer une belle journée de fête dans les alpages.

Au programme toute la journée des ateliers ludiques autour du pastoralisme, des animations musicales, des dégustations de produits locaux, l'observation de la traite... Accessible depuis les télécabines de Saint-Gervais, cette journée ravira tous ceux qui aiment la montagne.

LA SÉCURITÉ EN MONTAGNE : une priorité

NOUVELLES BERGES POUR LE BONNANT AU FAYET

Afin de protéger les personnes et les biens contre les inondations, le Syndicat Mixte d'Aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) chargé de gérer les cours d'eau sur le territoire est intervenu dans le Bonnant au niveau de la traversée du Fayet pour maintenir le torrent dans son lit et conforter ses berges. Trois mois ont été nécessaires à ces aménagements permettant de stabiliser le lit et de prévenir tout affaissement des berges. Ces travaux ont du intégrer la forte contrainte hydraulique du cours d'eau lié au caractère torrentiel du Bonnant et assurer le franchissement piscicole afin de ne pas perturber l'écosystème. Le haut des berges est entièrement végétalisé, à la fois pour une meilleure intégration environnementale, pour une stabilisation plus équilibrée et pour des critères esthétiques.

NOUVEAUX ANCRAGES AU COULOIR DU GOÛTER

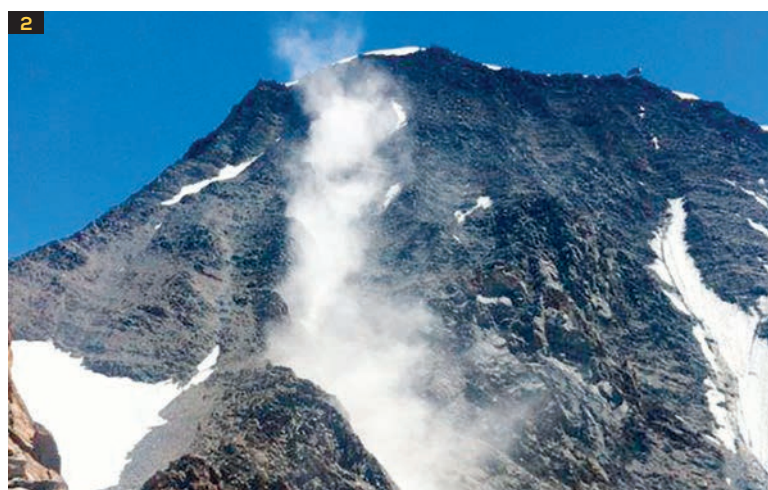
En accord avec les guides de haute-montagne et le Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM), un nouveau système d'ancrage a été posé en début d'été le long de la traversée du Goûter pour mieux fixer la main courante. Ces ancrages plus solides ont été réalisés dans des endroits mieux protégés afin d'éviter qu'ils ne se cassent lors des chutes de blocs rocheux. Ces nouveaux aménagements entièrement financés par la commune pour un montant de 6 771 € doivent permettre aux alpinistes qui tentent l'ascension du mont Blanc de traverser le couloir du Goûter dans les meilleures conditions possibles.

NOUVEL ÉCRAN PARE-PIERRES POUR PROTÉGER LE REFUGE DE PLAN GLACIER

C'est aussi en accord avec les garants de la sécurité en montagne que la commune de Saint-Gervais a fait installer un nouveau système de protection contre les chutes de pierre au refuge de Plan Glacier. Ce-dernier était auparavant protégé par un filet grillagé qui s'avérait peu efficace en cas d'arrivée de blocs de pierres de taille importante et qui était endommagé chaque hiver par les coulées de neige. Cet écran pare-pierres d'une longueur de 40 mètres, installé en début de saison, fonctionne comme un rideau qui pourra être facilement replié à la fermeture du refuge pour éviter qu'il ne se détériore pendant l'hiver. C'est près de 40 000 € que la commune a investi pour permettre aux alpinistes et randonneurs de profiter en toute sécurité de ce petit refuge au charme incroyable perché à 2 730 mètres d'altitude.

SÉCURISATION DU CHEMIN DES CERFS A BIONNAY

Fin 2020 et début 2021, le chemin de cerfs, situé en pied de coteau à Bionnay, avait dû être fermé à deux reprises suite à des chutes de pierres. Pour garantir la sécurité des usagers de la route, la commune a fait réaliser un diagnostic révélant un risque possible de nouvelles chutes de pierres. Afin de stabiliser la paroi rocheuse de façon pérenne, la commune investit environ 100 000 € pour réaliser les travaux adéquats et permettre à tous de circuler en toute sécurité sur le chemin des cerfs.





Jean-Marc Peillex et Alexandre Brasseur lors de l'inauguration de la salle Claude Brasseur

La culture en continu

RETOUR EN ARRIÈRE INAUGURATION DE LA SALLE Claude Brasseur

Claude Brasseur à Saint-Gervais en 1980



LE 23 MARS DERNIER, JEAN-MARC PEILLEX ET ALEXANDRE BRASSEUR, FILS DU CÉLÈBRE COMÉDIEN DÉCÉDÉ EN 2020 BAPTISAIENT OFFICIELLEMENT LA SALLE DE SPECTACLE DU THÉÂTRE MONTJOIE, « SALLE CLAUDE BRASSEUR ».

L'histoire de Claude Brasseur et de Saint-Gervais remonte à 1979. L'été de cette année-là, Claude Brasseur, accompagné de sa femme Michelle et de son fils Alexandre vient passer l'été dans le chalet de son ami saint-gervolain Alfred Lei dit Fred aux Granges d'Orsin. Frédéric Lei, son fils, âgé de 13 ans à l'époque se souvient : « Claude était un ami de mon père. C'était un homme adorable. Nous partions en randonnée et faire du 4x4. Claude avait vraiment besoin de se mettre dans la peau de ses personnages ; d'ailleurs, en 1980, nous le suivions en Jeep sur la côte de Domancy, qu'il a montée cinq fois à vélo. C'était pour se préparer à son rôle dans le film *Une affaire d'hommes* avec Jean-Louis Trintignant, dans lequel il tenait le rôle d'un commissaire de police. »

A partir de là, Claude Brasseur est revenu régulièrement à Saint-Gervais notamment pour le festival Mont-Blanc d'humour dont il a été Président du jury en 2010 puis membre du jury en 2014. Il est aussi venu tourner le film *Malabar Princess* sorti en 2003 inspiré du crash de l'avion indien dans le massif du Mont-Blanc en 1950.

C'est donc pour rendre hommage à ce grand homme du cinéma habitué de Saint-Gervais dont il appréciait le charme du village et la puissance des montagnes que la commune a baptisé sa salle de spectacle à son nom.



MÉDIATION autour de la résidence de Johanna Perret

Invitée en résidence de recherche et de création l'hiver 2020-2021 à Saint-Gervais, l'artiste peintre Johanna Perret a continué son projet autour des paysages nocturnes des forêts, initié dans sa série Hécate (2018-2019). Puisant dans les mythes et les légendes de la vallée, elle a créé des peintures au sein desquelles les visiteurs sont invités à plonger. L'exposition Zone d'ombre, montée depuis fin février, est la restitution de la résidence de l'artiste. Elle est prolongée jusqu'au 25 juillet 2021 pour que le grand public puisse en profiter.

Malgré les restrictions sanitaires, le service de médiation culturelle a pu mettre en œuvre le projet « Une seule couleur », dans le cadre d'un dispositif mené par le conseil départemental de Haute-Savoie. **Il permet aux collégiens de découvrir le travail de Johanna Perret, et de manière plus générale, d'appréhender le travail d'un artiste et de se confronter à la création artistique.** Au programme : visite de l'atelier de Johanna Perret et de son exposition, une journée d'atelier plastique pour réaliser une huile sur toile, une séance autour de la notion de commissariat et de la communication d'une exposition pour aboutir au montage d'une exposition des travaux réalisés et son traditionnel vernissage ! À partir de la mi-mai avec la réouverture des musées, d'autres élèves ont pu découvrir l'exposition à la Maison forte de Hautetour dans le cadre du parcours « découverte de l'art contemporain ».



1

PROJET PARC THERMAL
© MARIE-HÉLÈNE RICHARD

Les

CALENDRIER des Expositions

1 PARC THERMAL DU FAYET

Cet été, au parc thermal du Fayet, on peut admirer les œuvres monumentales et participatives du Collectif Ethnographic, du Duo Scenocosme et de Marie-Hélène Richard. Ces artistes plasticiens proposent chacun à leur manière des installations *in situ* s'inspirant de la géographie et des matériaux environnants ou des œuvres interactives faisant appel à la technologie. Depuis la grille d'entrée où l'on peut écouter les arbres nous parler, jusqu'aux thermes où il faut activer les œuvres à coup de pédales pour entendre les histoires qu'elles ont à nous raconter, on peut aussi entrer dans des sculptures monumentales, écouter le chant de la nature, se rencontrer, se raconter !

Une programmation de spectacles « sur le pouce » sera répartie sur les mois de juillet et août à destination des familles, pour les petits et les grands !

UN ÉTÉ de festivals



ALPI HOURS

22 AU 24 JUILLET / 14 ET 15 AOÛT

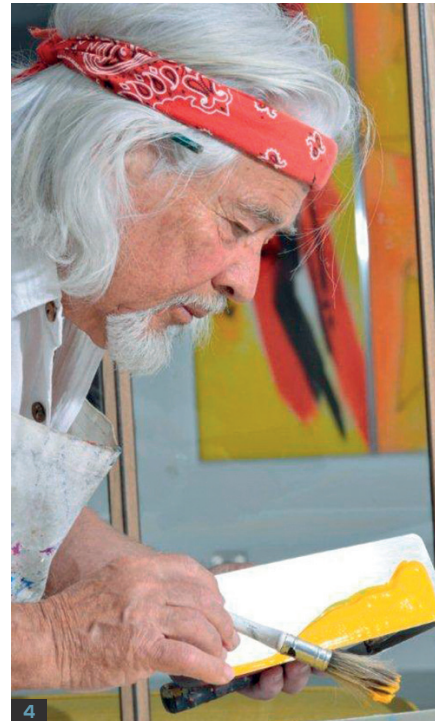
Après le succès des deux premières éditions, Alpi Hours revient cette année avec deux rendez-vous en juillet et août. À l'occasion, les rues de Saint-Gervais se transforment une fois de plus en une véritable scène de spectacles. À l'occasion de ce festival, des artistes font de l'espace public un théâtre géant : entre la musique, la danse, le théâtre, les humoristes et les nombreuses déambulations de rue toutes plus farfelues les unes que les autres, petits et grands sont invités à se joindre à la fête en famille ou entre amis.



LES ÉPERDUS
PILE PONT



PHOTOGRAPHE
BORIS MOLINIER



PEINTRE SUR VERRE
FERNAND PAYRAUD

rendez-vous culturels de l'été

2 PILE-PONT

DU 19 JUIN AU 26 SEPTEMBRE

Les éperdus ou la montagne inversée - Anne-Sophie Emard

Seuls les alpinistes semblent vraiment connaître le face à face avec la montagne. L'œuvre *Les éperdus* propose à tous d'en vivre l'expérience autrement. Le vent, les rayons du soleil et le brouillard des hauteurs vous attendent à Pile Pont Expo. Cette fois, c'est la montagne qui raconte les histoires.



CENTRE-VILLE

DU 15 JUIN AU 19 SEPTEMBRE

Reg'Art sur le Mont-Blanc

3 Boris Molinier et
4 Fernand Payraud

Dans cette exposition de Boris Molinier, photographe au style épuré et Fernand Payraud, peintre sur verre, les artistes portent leurs regards sur la célèbre montagne blanche de Saint-Gervais. Tous deux proposent au public une vision nouvelle sur le Mont-Blanc dans des œuvres mettant l'accent sur des ombres, couleurs et textures particulières pour l'un, et en misant sur un style minimaliste pour l'autre.

MAISON FORTE DE HAUTETOUR

DU 28 MAI AU 26 SEPTEMBRE

Exposition collective Mythologies Contemporaines, en collaboration avec le dispositif Archipel Art Contemporain

Cette exposition propose une découverte des histoires, croyances et projections qui, ensemble, forment le récit de la grande Histoire de notre société. La dizaine d'artistes réunis dans cette exposition revisite les mythes et les croyances ancestrales, propose de nouveaux récits pour faire écho à la société contemporaine et raconter ainsi le monde en train de changer.

JUSQU'AU 25 JUILLET

Zone d'ombre de Johanna Perret

Zone d'ombre est un hommage à la forêt autant qu'à l'univers fantasmagorique qu'elle engendre. Les grands arbres hiératiques des territoires montagneux résonnent dans l'imaginaire des sociétés humaines, et c'est ainsi que du faste de cette nature grandiose, naissent les contes et les légendes; propices aux divagations autant qu'à l'introspection.

Une rencontre est prévue
avec l'artiste le 21 juillet à 18h30

AOÛT-SEPTEMBRE

Exposition de Caroline Faindt, artiste peintre en résidence artistique

Depuis ses débuts, Caroline Faindt explore de nombreux thèmes : les constellations, le couple, les villes, la quête de soi, le vivre ensemble. Ce qu'elle aime par-dessus tout, c'est travailler la couleur. Celle de la flore locale, mais aussi des matériaux, de la roche ou du bois sont ici sa source d'inspiration. Au cours de sa résidence en juillet, Caroline propose de travailler avec ces nouveaux matériaux issus de la nature pour donner une nouvelle vision des paysages qui nous sont familiers.

SALLE GEO DORIVAL

Cette salle, située au 43 rue du Mont-Blanc est un espace dédié aux expositions. La commune offre aux artistes de tous horizons l'opportunité de présenter leur travail sur simple candidature et dans la limite des places disponibles.

POUR PROGRAMMER
VOTRE EXPOSITION,
RENDEZ-VOUS SUR
WWW.MAIRIE.SAINTGERVAIS.COM

RUBRIQUE CULTURE



- DU 5 AU 23 JUILLET
Emilie Bouchard (peintures)
- DU 24 JUILLET AU 1^{ER} AOÛT
Sophie Jabaud (installations et dessins)
- DU 2 AU 15 AOÛT
Fernand Payraud et Boris Molinier (peintures et photographies)
- DU 16 AU 29 AOÛT
Thierry Deleforge (dessins, aquarelles, installations)

THÉÂTRE DANS LES ALPAGES

28 AU 31 JUILLET

Ce tout nouveau festival de théâtre se tiendra en plein air dans le joli hameau de montagne de Bionnassay. Face au glacier et à l'aiguille éponymes, au pied du mont Blanc et du dôme du Goûter, acteurs et spectateurs vivront ensemble un moment unique. Chaque soir, à la tombée du jour, le public découvrira une programmation de qualité, exigeante mais accessible à tous, avec des grands comédiens de la scène parisienne comme des jeunes talents, et des textes mythiques du répertoire comme des nouvelles créations.



MUSIQUE ET PATRIMOINE

2 AU 6 AOÛT

Pour sa 13^e édition, le festival Musique et Patrimoine vient faire vibrer le village de Saint-Nicolas de Véroce au son de la musique classique. Concerts dans l'église baroque, randonnée musicale pour se rendre à l'alpage de Joux... une ambiance intime, une programmation pointue et un cadre sublime seront au rendez-vous. Saint-gervolains et vacanciers pourront ainsi (re)découvrir le patrimoine territorial tout en écoutant des artistes d'exception interpréter de la musique de chambre.

INFOS ET BILLETÉRIE
WWW.SAINTGERVAIS.COM



JEAN-MARC PEILLEX



OLIVIER DE LISLE



NICOLE SIMON-LAROCHE



**INTERVIEWS CROISÉES
DE JEAN-MARC PEILLEX,
OLIVIER DE LISLE ET
NICOLE SIMON-LAROCHE
RESPECTIVEMENT
ORGANISATEURS DE
FESTIVAL ALPI HOURS,
THÉÂTRE DANS LES
ALPAGES ET MUSIQUE
ET PATRIMOINE.**



**« UN MOYEN
D'ÉTOFFER ENCORE
UN PEU PLUS L'OFFRE
CULTURELLE
DE SAINT-GERVAIS,
DÉJÀ IMPORTANTE,
EN PROPOSANT
DU THÉÂTRE EN
PLEIN AIR. »**



« COMMENT VOUS EST VENUE L'IDÉE DE CRÉER CE FESTIVAL ?

Nicole Simon-Laroche : Depuis mon plus jeune âge, je viens en vacances à Saint-Nicolas de Véroce avec ma famille. Ce séjour était toujours une grande bouffée d'air, véritable pause magique dans ma vie de future pianiste professionnelle habituée à pratiquer six heures de piano par jour... Plus tard, il m'a paru évident de rendre hommage à ce village qui m'avait tant donné et à qui je devais tant ! Des liens d'amitié s'étant tissés au long des années, nous avons pu rendre cet événement assez exceptionnel en son genre grâce à l'implication totale des habitants et des bénévoles autour des artistes, ce qui crée cette atmosphère si particulière. Musique et Patrimoine est placé sous le haut-patronage d'Anne Queffélec, grande amie de toujours, que nous avons la chance d'accueillir régulièrement au festival.

Olivier de Lisle : Je suis un néo Saint-gervolain, et j'ai toujours été passionné de théâtre. À l'origine, mon projet professionnel était de racheter un théâtre ; malheureusement, comme beaucoup de personnes, j'ai été confronté au Covid-19. Alors, quand j'ai découvert le cadre magique de Bionnassay, je me suis dit « pourquoi ne pas créer un festival de théâtre ici ? ». Pour moi, c'était un moyen d'étoffer encore un peu plus l'offre culturelle de Saint-Gervais, déjà importante, en proposant du théâtre en plein air. J'en ai discuté avec Gabriel Grandjacques, adjoint délégué au patrimoine et à la culture, qui a accueilli mon projet avec beaucoup de bienveillance.

Jean-Marc Peillex : En 2019, il était temps de créer un nouveau festival à Saint-Gervais. Les Indécibles et O² qui se sont déroulés dans le parc thermal pendant quelques années ne donnaient plus satisfaction et j'ai voulu offrir aux habitants un festival qui leur correspondait. L'objectif était de proposer un festival à un public plus familial et local et de repositionner l'événement dans le centre-ville. C'est ainsi qu'est né Alpi Hours qui fêtera sa troisième édition cette année.

QUE POUVEZ-VOUS NOUS DIRE À PROPOS DE LA PROGRAMMATION DE CETTE ANNÉE ?

NSL : Chaque année les artistes sont choisis avec soin, si la qualité artistique prime, nous souhaitons aussi qu'ils adhèrent à l'âme du village de Saint-Nicolas, loin d'un consumérisme ravageur, et qu'ils aient une affinité avec ce lieu et ce qu'il s'en dégage. Cette année, nous accueillerons l'immense Joaquín Achúcarro, légende incontestée du piano espagnol, ainsi que l'ensemble vocal féminin chœur PACA dirigé par Michel Piquemal. Nous avons également invité des jeunes talents qui feront preuve de leur créativité autour de Bach et Debussy. Dimitri et Julien Bouclier rendront un hommage à Piazzola, à l'occasion du centenaire de sa naissance.

ODL : Cette première édition va offrir au public une programmation de qualité. Nous aurons la chance de recevoir Jacques Weber, qui présentera une toute nouvelle pièce, ainsi que Maxime d'Aboville, qui nous fera une leçon d'histoire à l'ancienne, pleine de panache, avec beaucoup d'interactions avec le public. Nous accueillerons également Anne Bouvier et Christophe de Mareuil, avec la pièce *Mademoiselle Molière*, œuvre à la fois moderne et classique. Enfin, la Compagnie Brozzoli viendra nous faire profiter de *La véritable histoire du cheval de Troie* avec vivacité, claquettes et musique.

Je pense que cette programmation est accessible à tous, et que le public se réglera !

JMP : Alpi Hours est un festival d'art de rue et on retrouvera cette année du rire, du cirque, des acrobaties, de la danse et de la musique, une recette gagnante pour profiter d'un moment où la convivialité est le maître mot. On a réussi en 2020 à réaliser ce festival quand beaucoup étaient annulés,



1



2

ça fait partie de la magie des arts de la rue où les artistes ont l'habitude de s'adapter pour que l'art puisse s'exprimer en toutes circonstances.

EN QUOI LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS VOUS A-T-ELLE SOUTENU(E) DANS CE PROJET ?

NSL : Sans toutes les personnes qui travaillent à la mairie et à l'office du tourisme, nous ne pourrions pas faire ce festival. Musique et Patrimoine est né, et perdure, grâce à tous ces gens qui nous font confiance et nous soutiennent : le Maire Jean-Marc Peillex, Didier Josephe, Directeur de l'office de tourisme et ses collègues, Emma Legrand, Directrice du service culture et patrimoine...

Ils sont à nos côtés, ont compris notre projet, et font face aux imprévus avec nous. J'ai le souvenir d'une réactivité exemplaire lorsque l'église de Saint-Nicolas a été frappée par la foudre huit jours avant le début du festival. Cette année-là, on avait dû, au dernier moment, le réorganiser à Saint-Gervais.

JMP : C'est la commune qui organise le festival avec l'aide de la société Afozic grâce à l'expertise de Thierry Marchand, le Directeur artistique d'Alpi Hours. Nous lui avons confié la tâche importante de faire toute la programmation de l'événement et il nous déniché chaque année des pépites artistiques.

ODL : Je voudrais adresser mes remerciements tout particulièrement à Gabriel Grandjacques et Monique Ract, tous les deux conseillers municipaux qui m'ont beaucoup aidé à monter ce festival. Ils ont accueilli mon initiative avec de la bonne volonté, et ont trouvé pertinente l'idée de proposer un festival à Bionnassay pour répartir les événements culturels sur l'ensemble de la commune. Je suis extrêmement reconnaissant à tous les bénévoles bionnassards et saint-gervolains qui m'aident, notamment François Bochatay, qui m'a spontanément prêté son terrain pour accueillir la scène. Tous les comédiens, régisseurs et bénévoles vont être logés sur place grâce au concours des habitants. Il était très important pour moi que le hameau adhère à ce projet.

LE MOT DE LA FIN ?

NSL : Je ne souhaite pas que ce festival évolue au sens médiatique du terme... Ce n'est pas ma priorité. Ce que nous devons préserver c'est la chaleur de l'accueil des artistes comme du public, accueillis par notre équipe fantastique de bénévoles et que chacun de nous puisse vivre des moments d'émotions intenses.

ODL : Ce festival est une aventure qui s'annonce très bien. J'espère de tout cœur que la météo nous sera favorable. Tout ce que je souhaite, c'est que le public soit au rendez-vous, et que cette édition soit la première d'une nouvelle tradition saint-gervolaine !

JMP : Venez nombreux profiter de l'ambiance festive de ce festival qui est aussi une belle occasion de boire un verre en terrasse dans les bars et restaurants qui sont ravis de pouvoir vous accueillir à nouveau. »



4



- 1 Patricia Petibon, Musique et patrimoine
- 2-3 Alpi hours
- 4 Musique et patrimoine

EN FAMILLE

ATELIER DANSE PARENT-ENFANT

avec la Compagnie I wanna Be
Mercredi 14 juillet à 10h30
 KIOSQUE DU PARC THERMAL / dès 4 ans

SPECTACLE « MINI MAX ET LALA PLUS »

conte chorégraphique pour les enfants, petits et grands, Cie I wanna Be
Mercredi 14 juillet à 18h
 DEVANT LA MAISON FORTE DE HAUTETOIR / dès 4 ans

CONTES AUTOUR DU MONT-BLANC

par Nicolas Perillat
Dimanches 25 juillet et 22 août à 10h30
 KIOSQUE DU PARC THERMAL / dès 7 ans

ATELIER LES P'TITS CURIEUX

Les mercredis et vendredis en juillet et août à 10h30 / dès 6 ans

VISITE LUDIQUE DE SAINT-GERVAIS

Les jeudis en juillet et août à 14h / dès 6 ans

RETROUVER L'AGENDA CULTUREL COMPLET DE L'ÉTÉ SUR

WWW.SAINTGERVAIS.COM

avec au programme d'autres spectacles, conférences, rencontres...

À la rentrée

ÉCOLE DE MUSIQUE : nouveautés et inscriptions

L'Ecole de Musique du Val Montjoie - Saint-Gervais - Les Contamines est un Etablissement d'Enseignement Artistique (EEA). Cette école enseigne la pratique de la musique à environ 100 élèves de Saint-Gervais et du Val Montjoie. Il s'agit d'une association de loi 1901, soutenue financièrement par les communes de Saint-Gervais et des Contamines-Montjoie et le Conseil Départemental de la Haute-Savoie.

13 instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette, cornet, cor, trombone, tuba, percussions, batterie, violon, piano et violoncelle.

Nouveautés 2021-2022 :

- Création d'une chorale adulte (répertoire large : du classique à la chanson française et internationale)
- Création d'une maîtrise (chorale enfants de 8 à 13 ans)

Présentation d'instruments :

L'équipe pédagogique présentera les différents instruments enseignés au sein de l'école de musique.

→ Mercredi 8 septembre :

15h - 16h à la bibliothèque Fernand Braudel

→ Samedi 11 septembre :

15h - 17h à la Maison forte de Hautetour

Inscriptions :

→ Pour les anciens élèves :

6, 7, 9 et 10 septembre : 14h - 18h

→ Pour les nouveaux élèves :

13, 14, 16 et 17 septembre : 14h - 18h

Au bureau de l'école de musique :

67 chemin de la Comtesse à Saint-Gervais

Renseignements :

www.em-valmontjoie.fr

f Ecole de Musique du Val Montjoie - Saint-Gervais - Les Contamines

Aurélien Duclos, Directeur :

07 86 27 31 72 ; 04 50 47 71 62

musique@saintgervais.com

SAISON culturelle

Le service culturel de la commune a rassemblé autour de lui deux acteurs phares de la culture à Saint-Gervais, la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) et l'Ecole de Musique du Val Montjoie pour proposer pour la première fois pour la saison 2021-2022 une programmation culturelle commune. Les habitants de Saint-Gervais pourront la découvrir dès la rentrée dans leur boîte aux lettres sous forme d'un programme de saison culturelle. Un ou plusieurs spectacles seront proposés chaque mois autour d'une programmation pluridisciplinaire avec des concerts, de la danse, du théâtre... à découvrir dans différents lieux : le théâtre Montjoie, l'Espace Mont-Blanc, la bibliothèque, les musées, en extérieur...

« Nous avons voulu mettre en commun les ressources des forces culturelles de la ville pour simplifier le parcours du spectateur. En regroupant les informations, chacun pourra plus facilement repérer les spectacles qui lui plaisent et découvrir une offre dont il n'avait pas forcément connaissance. L'effervescence culturelle est telle à Saint-Gervais qu'on peut parfois passer à côté de certaines choses, cette manière de collaborer permet de décroiser la culture et de faire émerger de nouveaux projets : ensemble on est plus fort ! » Jean-Marc Peillex.

TROC DE PRESSE

La bibliothèque met à l'honneur le troc ! Depuis quelques temps, le « troc de presse » est disponible à la bibliothèque. Il s'agit d'un espace d'échange de revues et de magazines à disposition de tous. Au lieu de jeter les journaux une fois lus, il est possible de les déposer à la bibliothèque et de se servir dans ceux qui sont disponibles. Le troc c'est tout simple ! Et sans obligation d'inscription à la bibliothèque.

Bien plus que des livres à emprunter à la bibliothèque



GRAINOTHEQUE

La bibliothèque de Saint-Gervais met à disposition une grainothèque, c'est-à-dire un petit répertoire de graines en libre échange. Chacun peut prendre des sachets de graines et en déposer pour faire vivre le stock. Toutes les graines sont acceptées : salades, radis, courges, fleurs... Il faut simplement qu'elles soient non hybrides F1 pour pouvoir proliférer dans les jardins.



SIGNALEZ LES FRELONS ASIATIQUES !

Le frelon asiatique poursuit sa progression sur le territoire : sa présence a atteint un nouveau record en 2020 avec une hausse explosive du nombre de nids découverts en Auvergne Rhône Alpes (2900 en 2020 contre 786 en 2019).

Prédateur féroce des abeilles, il est une véritable menace pour la biodiversité. Afin de maintenir la population de cette espèce envahissante à un niveau acceptable, un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la **FRGDS** (Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire) a été mis en place. Il vise à repérer et faire détruire les nids de frelons par des entreprises spécialisées. Il est essentiel de signaler tout individu ou nid sur :



FRELONSASIATIQUES.FR

LUTTEZ CONTRE les espèces invasives végétales !

Une espèce exotique envahissante ou plus communément appelée espèce invasive est une espèce non locale, dont l'introduction, volontaire ou non, par l'homme sur un territoire menace les écosystèmes et/ou les espèces locales avec des conséquences écologiques, socio-économiques ou sanitaires néfastes.



**LA BONNE
NOUVELLE**

Depuis 2017, l'Université Savoie Mont Blanc travaille sur la valorisation chimique des espèces exotiques envahissantes et en particulier de la Renouée du Japon grâce à une technique permettant d'en extraire les molécules présentant un intérêt pour la santé ou la beauté. Un débouché bénéfique pour ces plantes nuisibles !



Buddleia

ZOOM SUR...

...la Renouée du Japon et la Buddleia (ou Arbre à papillons) !

Présentes aux abords des routes, des voies ferrées, des cours d'eau, des lisières de boisements et sur les sols remaniés (déblais, remblais), elles forment d'énormes massifs homogènes denses empêchant le développement de toute autre espèce et favorisant l'érosion des berges.

Comment lutter ?

- > N'achetez pas d'espèces invasives
- > Supprimez-les de vos jardins
- > Gérez correctement vos déchets végétaux :
les déchets de coupe ou d'arrachage doivent être emmenés en déchetterie dans des contenants hermétiques.
Ne pas laisser les déchets sur place, ni les éparpiller, ni les mettre au compost...
- > Veillez et alertez sur leur présence :
contacter **France Nature Environnement** au **09 72 52 33 68**
ou **haute-savoie@fne-aura.org**
Vous pouvez envoyer par mail vos photos et la localisation précise de l'espèce invasive trouvée.

**PLUS
D'INFOS SUR**



DES AIDES pour changer son chauffage au fioul

À compter du 1^{er} janvier 2022, il sera interdit d'installer de nouvelles chaudières au fioul ou de les remplacer : une mesure nationale pour agir pour la qualité de l'air accompagnée de différentes aides de l'Etat. La Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (CCPMB) a voté des moyens supplémentaires via la mise en place d'une prime exceptionnelle, le Fonds Air Transition, pour diminuer la part financière restante des ménages et leur permettre de changer au plus vite leur chauffage par un autre système moins polluant (électrique, pompe à chaleur, chaudière bûches ou granulés et chauffage solaire...) et ainsi préserver la qualité de l'air et lutter contre le réchauffement climatique.



CONTACT

04 50 90 49 55

ccpmb.fr/quitterlefioul

TOUT SAVOIR sur la route forestière du Châtelard au col de Voza

Ce projet, à l'étude depuis 8 ans, s'est construit au fil du temps en gardant toujours à l'esprit la nécessité de limiter son impact sur l'environnement et le paysage. Cette route vise à améliorer l'accès des propriétaires à leur forêt leur permettant ainsi de la préserver et de l'entretenir afin qu'elle puisse jouer ses différents rôles, parmi lesquels :

- > La protection contre les risques naturels et la préservation de la biodiversité,
- > L'optimisation de la séquestration du carbone par la photosynthèse et l'utilisation des bois,
- > La production de bois en alimentant notamment la filière locale de construction,
- > L'accueil des promeneurs.

Retrouvez sur la chaîne YouTube de la CCPMB les 4 vidéos du film **« Les enjeux de la route forestière du Châtelard au col de Voza »**.

Ce film est destiné à expliquer précisément en quoi consiste le projet, comment les décisions ont été prises et quels sont les objectifs attendus. Les élus, professionnels et experts sur ce dossier prennent la parole.

**1. LE PROCESSUS
DÉMOCRATIQUE**



**2. LA RÉALISATION
DE LA ROUTE**



**3. LE COMITÉ
DE PILOTAGE**



**4. LES APPORTS
ÉCOLOGIQUES**



LA PAGE des enfants

Sara, Angélique, Matysse, Joy, Manon, Margot, Théo, Margo, Laurette, Lubin, Bianca, Simon, Lilian, Féodor, Mathias, Etini, Lara, Karla et Baptiste reviennent sur une année particulière et nous font part de leurs projets et envies.

Parle-nous de ton année scolaire ?

- ☆ Je n'ai pas aimé porter le masque dans la cour, c'est énervant et ennuyant.
- ☆ On sépare chaque classe du coup je ne vois plus mes copains et copines des autres classes, ni ma sœur.
- ☆ On se lave souvent les mains.
- ☆ Le port du masque est pénible, en plus il fait de la buée sur mes lunettes (mais j'ai trouvé une technique qui marche bien sauf quand je cours).

Quelles activités as-tu découvertes cette année ?

- ☆ À l'école nous avons découvert le cirque et l'athlétisme.
- ☆ La raquette qui fut une belle expérience.
- ☆ Avant je n'aimais pas l'escalade mais maintenant à cause du maître, j'adore !
- ☆ J'ai découvert une naissance de chiots.
- ☆ Le ski de fond.
- ☆ L'art avec notre super maîtresse.

Quel projet regrettes-tu de ne pas avoir réalisé durant ton mandat de conseiller ?

- ☆ Je regrette de ne pas avoir pu collecter de l'argent pour les personnes qui n'ont pas de maison ni de nourriture.
- ☆ Je voulais que Saint-Gervais apprenne plus sur le handicap, heureusement j'ai réussi à faire un exposé en classe sur ce sujet.
- ☆ J'avais envie de faire des pique-niques géants pour se rassembler.
- ☆ La chasse aux œufs de Pâques sur le thème de l'écologie.



Qu'aimerais-tu voir comme nouvel aménagement sportif sur la plaine des Pratz ?

- ☆ Un airbag géant pour ceux qui n'osent pas le vélo ou le skate.
- ☆ Il faudrait des animaux comme des ânes ou des moutons.
- ☆ Il faudrait planter des arbres.
- ☆ Pourquoi pas un mur de bloc d'escalade ou des paniers de basket.
- ☆ Il ne manque rien.
- ☆ Un trampoline park même si c'est un peu plus compliqué.
- ☆ Une araignée géante.

Quels sont tes projets pour cet été ?

- ☆ Aller aux 24h du Mans.
- ☆ Je pars au Sables d'Olonne pour faire du vélo, du bodyboard et du surf.
- ☆ J'aimerais essayer le paddle.
- ☆ Ramasser le plus de déchets possible.
- ☆ Faire les activités proposées à la MJC.
- ☆ Partir en camping avec mes grands-parents.
- ☆ Je vais partir en Bretagne en colonie avec Bianca.



En boutique



À L'OFFICE DE TOURISME

LA COMMUNE DE SAINT-GERVAIS EST TRÈS HEUREUSE DE PRÉSENTER QUELQUES-UNS DE SES PRODUITS, DISPONIBLES À LA MAISON FORTE DE HAUTETOUR ET À L'OFFICE DU TOURISME, AINSI QUE LES PRODUITS DE SON PARTENAIRE, LES THERMES DE SAINT-GERVAIS MONT-BLANC.

ACHETER ET UTILISER DES PRODUITS DE SAINT-GERVAIS, C'EST UNE MANIÈRE DE SOUTENIR LA COMMUNE, DE PROMOUVOIR L'IMAGE DE VOTRE LIEU DE VIE OU DE FAIRE PLAISIR EN OFFRANT UN CADEAU.



BONNETS
39 €



LAMPE
FRONTALE 10 €



MASQUE 5 € / 4 € (enfant)



PELUCHE CHARLOTTE
LA MARMOTTE 12 €



TOUR DE COU 10 €



L'ALPE 18 €



MAILLOT
SAINT-GERVAIS 49 €

À LA MAISON FORTE de Hautetour



SAINT-GERVAIS :
DES BAINS AU
MONT-BLANC 16 €



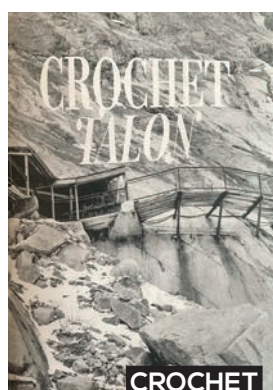
ERRATIVES 15 €



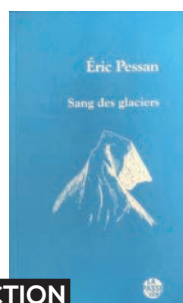
MAGNETS :
1 = 3 €
2 = 5 €
3 = 8 €



MAUDIT MONT-BLANC 9 €



CROCHET
TALON 7 €



LIVRES DE LA COLLECTION
LA PASSE VENT 10 €



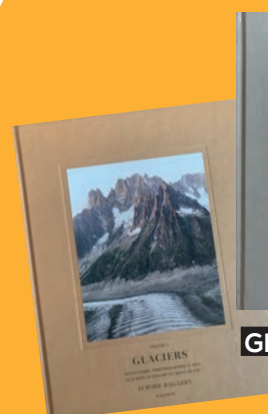
MOUSQUETON 4 €



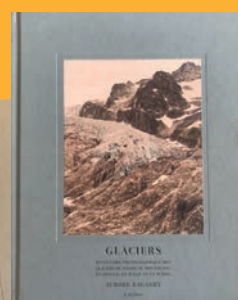
TASSE 5 €



CRAYON 1 €



GLACIERS 35 €



AUX THERMES de Saint-Gervais Mont-Blanc



LOT DE 1 DRAP DE BAIN
+ 1 SERVIETTE EN COTON
19 €



CLÉ USB 4 GO
EN BAMBOU 12 €



PEIGNOIR ÉPONGE
100 % COTON 59 €



BOUGIE PARFUMÉE
EN CIRE VÉGÉTALE 15 €



MUG 9,90 €



TROUSSE EN COTON
BIO ÉQUITABLE 9,90 €

EXPRESSION politique

PEILLEX 2020, LE RYTHME DE L'ÉVOLUTION

Liste de la majorité conduite par Jean-Marc Peillex

Notre démocratie est vivante, elle doit être respectée.

Nous avons tous la chance de vivre dans un pays démocratique. Cette chance, dont certains n'ont plus conscience, nécessite cependant d'en accepter les règles, dont la première est le respect du résultat du suffrage universel. La démocratie française permet à tous les citoyens de se présenter à une élection afin de mesurer l'adhésion des autres à des idées, une politique, des projets et les mettre en place en cas de victoire. Une fois l'élection passée, les élus ont la durée de leurs mandats pour réaliser ce qui a été validé par les urnes. Ils se doivent de respecter leur parole. L'intérêt public, la gestion de la chose publique c'est agir pour le sens commun ... qui n'est pas celui auquel on s'intéresse quand on est concerné et uniquement à ce moment-là. Même s'ils sont bien aidés, voire supportés, par des médias qui leur accordent une place démesurée dans leurs éditions, il n'est pas tolérable qu'on puisse laisser croire que la position des minoritaires pourrait s'imposer. Si tel était le cas, ce serait un diktat et la fin de notre démocratie. Depuis quelques temps, il est devenu trop fréquent pour quelques-uns de refuser ces principes démocratiques en risquant le jugement des électeurs. Il est plus simple pour eux d'imposer leurs idées, défendre leurs intérêts personnels en utilisant d'autres méthodes : désinformation ou fake-news, pétitions en ligne signées par des personnes ni concernées, ni légitimes pour donner leur avis sur des sujets locaux... qui agissent souvent sous le couvert d'associations de défense de ou utilisent la notoriété de certaines. La République est née du peuple pour le peuple, ces méthodes sont une véritable attaque à ses principes et à ceux de la liberté d'opinion et d'agir. Manipuler l'opinion en occultant certains éléments d'un dossier, exercer des pressions, menacer, agiter des chiffons rouges sont des méthodes qui n'honorent pas leurs auteurs et qui fragilisent les fondamentaux de nos institutions. Si ces pratiques ont réussi à effrayer de nombreux élus, dont certains sont allés jusqu'à « raccrocher leur écharpe », elles n'atteignent pas les élus de l'équipe majoritaire saint-gervolaine. Tout comme pour nos mandats précédents, nous avons pris des engagements au travers d'un programme. Nous les avons tenus et, grâce à notre ténacité, nous avons pu transformer notre commune et la doter d'investissements d'avenir. Nous veillerons à réaliser notre programme, que près de 80% des électeurs ont approuvé, dans le respect de toutes les procédures administratives, comme nous le faisons depuis 2001, en totale transparence et en restant à l'écoute des habitants. Quant à ceux qui voudraient imposer leurs points de vue personnels ou d'autres idées, ils doivent oser se confronter aux électeurs et à leur jugement lors des prochains scrutins.

HORIZON SAINT-GERVAIS

Liste conduite par Cyrille du Peloux de Saint Romain

Notre choix est d'être une voix utile pour vous. Même si la campagne a été rude, nous avons opté pour être une opposition constructive. Nous avons choisi de participer activement aux commissions et de préparer au mieux les réunions du conseil municipal. Nous votons les délibérations chaque fois qu'elles nous paraissent bonnes. Nous creusons les dossiers, posons les bonnes questions, faisons des propositions. Si une décision ou une dépense ne nous semble pas justifiée, nous le disons. Désireux d'être au service de tous, vous pouvez nous contacter dès que vous en avez besoin. Nous vous souhaitons un bel été avec la sortie du confinement, en vous encourageant à vous faire vacciner.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 29/11 Valentin DE SANTIS
- 29/12 Lucas, Andréa BARTHES
- 11/01 Marceau, Olivier, Thierry BODARD
- 22/01 Louka, Jacky, roland GOIN
- 30/01 Kaïs, Mehdi RIAHI
- 02/02 Emilio, James, Benjamin GENTINA
- 09/02 Théa, Léa ROUX
- 11/02 Layla SADEK
- 28/02 Mila JACQUET
- 15/03 Edgar, Constantin, Héloïs LECOURT
- 17/03 Peio, Michel, Thierry, Marc ROBINO
- 27/03 Lamia DARGENT
- 29/03 Aria DURANTON COËN
- 02/04 Alban TARGA
- 05/04 Léon, Romain, Arthur DELAY-TERMOZ
- 08/04 Luca, Valentino MARTINS CAUCHETEU
- 18/04 Gaspard, Jean COCAR POTTIÉ
- 28/04 Violeta TOMAZ
- 29/04 Naël, Alexandre, Romuald LACHEVRE
- 30/04 Léah, Réjane GORI
- 07/05 Zian, Bruno, Eric DELLI ZUANI
- 09/05 Capucine MIGEIOIS
- 09/05 Salomé, Agathe MONGET-LACHAUD
- 13/05 Jean-Loup, Anselme, Marius BARTOLOMUCCI
- 14/05 Georgia, Lou DESBIOLLES
- 17/05 Gabriel, Marcel, Raymond LABBÉE
- 20/05 Lorenzo, Dominique, Jérôme PIODELLA

MARIAGES

- 19/12 Constance WARSMANN et Arthur Jean-Claude Juan PRATS LADOUS
- 19/12 Nathalie, Marie LEROY et Babacar NDIAYE
- 26/12 Lara PITZ et Patrick DEBOEUF
- 25/01 Sylvie, Yvonne Marie ALLARD et Ronan MARTIN
- 29/01 Sarah, Louise THOMPSON et Michael, Patrick AUSTIN
- 30/01 Rahel PARK et Yann, Philippe, Laurent BONOMI
- 03/04 Fanny Maëva BRUNCHER et Jérémy Patrick BEAL
- 17/04 Nina Deborah LEBEY et Gauthier Florian Ludovic LARDON
- 15/05 Corinne Valentine Marie GEORGIN et Etienne Jacques Rambert LEGENDRE
- 15/05 Lourdes, Ximena PAZ et Grégoire, Daniel GATTO
- 29/05 Emilie, Danielle FAUCHER et Rémi MATILE
- 29/05 Tuba DOGANER et Ridvan SIMSEKER
- 29/05 Gwenaëlle Emmanuelle Carole Marie Cornélie DAMBRICOURT et Romain Sylvain LAURENT
- 29/05 Corinne Isabelle YEGUAWIAN et Christian Daniel Yves LAURENCEAU

HOMMAGE À JEAN-GUY DELACHAT

Natif de Saint-Gervais, ce Contam'nard d'adoption est resté très présent sur la commune. Durant 31 saisons hivernales, il a parcouru le domaine skiable de Saint-Nicolas dont il fut l'un des pisteurs, puis le chef des pistes, jusqu'à l'hiver 2018/2019. Secours et sécurité sont les mots qui représentent Jean-Guy, passionné par son métier qui a toujours fait preuve d'un grand professionnalisme. Il a su partager cette passion au sein de la société de Secours en Montagne du Val Montjoie dont il fut membre puis Président. Il a su dynamiser cette association en mettant en place des actions de formation auprès des scolaires et en participant aux dispositifs de secours de manifestations sportives (Montagn'hard, UTMB, MB-Race, Montée du Nid d'Aigle). Sous ses airs d'ours, ce pince-sans-rire avait toujours une bonne blague aux lèvres ! Il manquera à sa famille, au monde du secours en montagne et à ses nombreux amis.

DÉCÈS

- 04/12 Alain, Fernand MULLER
- 04/12 Cérès, Marie NICOLELLO née JACQUEMOUD
- 08/12 Marcelle, Jeanne FRIOUX née PINEAU
- 11/12 Fabienne, Georgette, Jacqueline BESSAT née MUDRY
- 24/12 Liliane, Henriette POISSON
- 26/12 Brigitte, Ghislaine, Marie, Josette GUIDOLLET
- 26/12 Jean, Albert LIEZE
- 27/12 Laurette, Marie BIBOLLET née DUPRAZ
- 02/01 Lucienne, Alberte, Marie BROT née VIDAL
- 03/01 Arlette BERTI née CARRIER
- 04/01 Andrée SERVAT née VEYRY
- 09/01 Yvan, Denis JACQUET
- 09/01 Monique, Alice JACQUIER née AMAFROID-BROISAT
- 13/01 Jacqueline, Andrée LENOIR née PELLARIN
- 19/01 Marcelle, Camille FUGIER née FOUR
- 26/01 Jacques, Camille MUDRY
- 31/01 Chantal, Françoise, Marie, Paule MOUSSET
- 06/02 Emilienne VALÉRO née BAUGIER
- 15/02 Daniel, Marie, Gustave, Henri LOMBARD
- 02/03 Marilia FORJA BARRACOSA
- 03/03 Yvonne DAL-NEGRO née BAZ
- 05/03 Nicole Marie Françoise DORÉ née CONSTANS
- 08/03 Olivier François Marie BIEHLMANN
- 08/03 Max, Louis BUTTIN
- 08/03 Mauricette Germaine Armandine VIEL née LE BEL
- 11/03 Gabriel, Antonin GUIRAUDOU
- 03/04 Léa, Marie, Jeanne DELACHAT née GROSSET-BOURBANGE
- 04/04 Albert Marcel Eugène CHATELLARD-REVENAZ
- 16/04 Roger Yves TUAZ-TORCHON
- 25/04 Lucien Antoine BOURBON
- 26/04 Nicolas Gérard Henri JOLLY
- 15/05 Pauline Marie MERMOUD
- 22/05 Hélène Marie Cécile FAVRET née CHENE
- 24/05 Gérard Charles POGNANT

PARRAINAGE CIVIL

- 15/05 Svetlana GRODARD

Directeur de publication / Jean-Marc Peillex

Rédaction en chef / Anna Broquet

Rédacteurs / Anna Broquet, Zélie Lambert

Contributeurs / Lionel Canon, Laurent Claudel, Véronique Clévy, Conseil des enfants, Aurélien Duclos, Renaud Duquy-Nicoud, Didier Josephe et l'office de tourisme, Emma Legrand et le service culture et patrimoine, Jean-Marc Peillex, Bernard Séjalon, Cyrille du Peloux de Saint Romain, Florence Polliand, Marc Sirop et les services techniques, Deborah Tarabuso

Merci à / Gilbert Bailleul, Olivier de Lisle, Frédéric Lei, Michèle Mautué, Karen, Julia et Axel Mazzilli, Nicole Simon-Laroche

Crédits photos :

Pascal Deloche – Godong / 1, 2, 13, 14, 16, 18, 19

Mairie de Saint-Gervais / 3, 4, 6, 7, 8, 9, 12, 15, 16, 19, 21, 24

Droits réservés / 4, 12, 15, 16, 17, 18, 20

Boris Molinier / 5, 6, 7, 9, 12, 15

Vincent Jacques / 7

STBMA / 8

Borini / 8

iStock / 10, 11, 20

Miles Peacock / 12

Catherine Leblanc / 14

Julien Bevilard / 18

Maquette / Impression /

DESIGN&IMPRESSION KALISTENE

Informations légales / ISSN 1266-6866, dépôt légal à parution 6 500 exemplaires



Une journée avec... Florence Polliand

OFFICIER D'ÉTAT CIVIL

OFFICIER D'ÉTAT CIVIL, MAIS EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ? PERÇONS LE MYSTÈRE DE CETTE PROFESSION EN PASSANT UNE BELLE JOURNÉE D'AVRIL AVEC FLORENCE POLLIAND.

CE QU'ELLE AFFECTIONNE PARTICULIÈREMENT DANS SON MÉTIER, C'EST RENDRE SERVICE.

EN EFFET, MÊME SI LA PART ADMINISTRATIVE DE SON POSTE EST IMPORTANTE, ELLE EST AU CONTACT DIRECT DES HABITANTS ET À LEUR ÉCOUTE POUR RÉPONDRE À LEURS BESOINS OU LES ORIENTER VERS D'AUTRES PERSONNES QUI POURRONT LES AIDER. ELLE DOIT À LA FOIS SE MONTRER DISPONIBLE ET RIGOUREUSE, DEUX QUALITÉS ESSENTIELLES QUAND ON TRAVAILLE AU SEIN DE L'ÉTAT CIVIL.

IL EXISTE DEUX BUREAUX D'ÉTAT CIVIL À SAINT-GERVAIS : L'UN EST SITUÉ DANS LE CENTRE BOURG ET L'AUTRE EST AU FAYET. CES DEUX BUREAUX ONT DES MISSIONS SIMILAIRES, AVEC CEPENDANT QUELQUES PARTICULARITÉS ; LA GESTION DES SECOURS SUR PISTE, PAR EXEMPLE, NE SE FAIT QU'AU FAYET. FLORENCE, ELLE, TRAVAILLE DANS LES LOCAUX DE LA MAIRIE. EN PLUS DES SES MISSIONS D'OFFICIER D'ÉTAT CIVIL, ELLE GÈRE LES ÉLECTIONS ET PARTICIPE À L'ACCUEIL DU PUBLIC.



8H00 / Florence arrive à la mairie. Elle dispose de trente minutes avant l'ouverture au public. Elle en profite pour vérifier si elle a reçu des demandes d'inscriptions sur les listes électorales pour les élections départementales et régionales via son logiciel.



8H30 / La mairie ouvre ses portes au public. Florence accueille les personnes ayant des rendez-vous pour refaire leur carte d'identité, déclarer une naissance, un décès, préparer un mariage, légaliser une signature ou encore se faire recenser... Avec ses collègues, elle s'occupe également du standard téléphonique, ouvre le courrier et réceptionne les colis. En plus de ce travail d'accueil, Florence doit vérifier, une fois par mois, toutes les concessions des cimetières de Saint-Gervais, ainsi que les places du columbarium qui doivent être renouvelées tous les trente ans. Elle a donc pour mission de contacter les descendants pour gérer le renouvellement avec eux et s'assurer



FLORENCE
POLLIAND

du paiement. C'est aussi elle qui délivre les autorisations pour inhumér, et prend contact avec les marbreries et les pompes funèbres.

11H00 / Florence accueille un couple de futurs mariés pour préparer la procédure administrative. Elle contrôle toutes les informations nécessaires à l'administration, puis les enregistre dans le logiciel « Melody » afin que les amoureux puissent convoler en justes noces ! Il existe également un logiciel lié aux enregistrements des décès, intitulé « Requiem ».

13H30 / Après sa pause déjeuner, Florence est de retour au bureau. Elle effectue le recensement obligatoire d'un jeune habitant de la commune qui sera ensuite convoqué à la journée défense et citoyenneté. Ce recensement peut aussi se faire par internet. Elle a ensuite rendez-vous avec une saint-gervolaine venue faire authentifier sa signature. En effet, pour certains actes notariés et documents administratifs, cette authentification est obligatoire car elle permet de prouver que le signataire est bel et bien en vie.



15H00 / Florence prend quelques minutes pour regarder sa boîte mail et constate que plusieurs personnes se sont inscrites sur les listes électorales et que le service communication demande une autorisation pour réserver une salle de la mairie le surlendemain.

15H30 / Après avoir géré les mails urgents, Florence renseigne un couple venu demander s'ils ont la possibilité de vérifier dans quelle commune ils sont inscrits en vue des prochaines élections.



LE
SAVIEZ-VOUS ?

QUI EST OFFICIER D'ÉTAT CIVIL ?

Le maire et ses adjoints sont officiers d'état civil de droit.

À ce titre, ils sont chargés d'établir et conserver les actes, en garantir la mise à jour et leur publicité. Les agents communaux peuvent recevoir délégation pour l'ensemble des fonctions sur arrêté municipal à l'exception de la célébration des mariages qui reste de la compétence exclusive d'un élu membre du Conseil municipal. À la mairie de Saint-Gervais, il y a trois agents communaux qui officient en matière d'état civil.

15H50 / Elle vérifie si les dossiers d'inscriptions qu'elle a reçus dans la journée sont complets, puis les transmet au Maire.

16H30 / Une jeune femme arrive et discute avec Florence de l'avancement de la dissolution de son pacs avec son compagnon. L'officier d'état civil lui indique alors que son dossier est complet et que les papiers administratifs arriveront dans la semaine chez les deux parties par courrier postal.

17H00 / Florence lit et répond aux derniers mails de la journée, tout en essayant de contacter par téléphone une marbrerie qui doit intervenir sur une concession du cimetière car leur dossier n'est pas complet. Demain, elle assistera à une formation sur la gestion des cimetières pendant tout l'après-midi : un programme bien chargé sur l'organisation du cimetière, les pouvoirs de police du maire ou encore la gestion des sépultures. La mairie ferme ses portes au public et Florence rentre chez elle pour être de nouveau efficace le jour suivant !

« **DISPONIBLE
ET RIGOUREUSE,
DEUX QUALITÉS
ESSENTIELLES QUAND
ON TRAVAILLE AU SEIN
DE L'ÉTAT CIVIL** »

